

Crabesques

N° 42 avril - mai - juin 2006

Adresse http://bu-ut1-154:8080/sdx/bth/page.html?ouvrage=0002&p=0001&hite=true&queryid=sdx_q4 OK Liens

Lettre de Montchal

Dépositaire de l'ouvrage : BM Toulouse
Numérisation : SICD

Accueil Notices Consulter Index

Page II Transcription .JPG

Loupe : rien moyenne grande

Ms. 463

Monsieur

J'ai tardé à vous remercier d'un exemplaire de vos belles observations. L'espérance que j'avois de faire cet office de bouche me l'a fait différer jusques à présent. Monsieur le président de Maussac avec lequel je me suis souvent entretenu de vos doctes travaux m'avoit dicté que vous aviez quelques affaires en ces quartiers qui me donneroient l'occasion de vous y voir. J'attends son retour pour apprendre votre résolution. Je croy que votre travail sur Joseph est maintenant bien avancé et que vous ne tiendrez pas long temps le public en l'attente de cet ouvrage. J'ay recouvré depuis peu plusieurs manuscrits grecs, hébreux, arabes et latins en diverses sciences que vous verrez quand vous viendrez icy et si il y en a quelqu'un qui vous puisse servir vous en pourrez disposer. Continués à profiter au public. Dieu donnera leur récompense à vos études. Je le prie qu'il vous comble de ses graces et qu'il vous conserve en prospérité qui suis

Monsieur

Vostre très affectionné serviteur
Charles Archevesque de Tolose

De Tolose ce 15 juin 1642

Le Dictionnaire universel [...] d'Antoine Furetière, A La Haye et A Rotterdam, chez Arnout & Reinier Leers, 1690, propose à l'entrée « Bouche. Subst. Fem. », l'explication suivante « [...] On dit aussi, Dire de bouche, parler de bouche, parler bouche à bouche, pour dire, Parler à la personne même à qui on veut faire sçavoir quelque chose, sans lui expliquer par message, ou par lettres. [...] ». Il s'agit donc ici de l'espérance qu'avait l'archevêque de Toulouse de remercier de vive voix son interlocuteur.

Application Bibliotheca-tholosana

De la lettre au nombre

La numérisation en marche...

abes

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



Sommaire

3 Éditorial

Raymond Bérard

20 Pleins feux sur... la FMSH

Entre aujourd'hui
et demain :
la bibliothèque
de la Fondation
Maison des sciences
de l'homme
Alain d'Iribarne

De Braudel à *Babylone*
Martine Ollion



22 Chiffres-clés du Sudoc

22 *actu*

22 *agenda*



Dossier *De la lettre au nombre* La numérisation en marche...

4 De la lettre au nombre

Découvrir sur Internet la richesse des collections
de l'enseignement supérieur et de la recherche
Christine Fleury

7 Collections anciennes

La numérisation de livres anciens au SICD de Toulouse
Anne Blandin
Nathalie Dauvois-Lavialle
Marielle Mouranche
Fanny Népote-Desmarres

12 De la numérisation en Aquitaine

Numérisation en histoire des sciences
Joëlle Ducos
Pascal Duris
Catherine Etienne
Mission Patrimoine
Pierre Chalve

14 *Persée* : un programme de numérisation et un portail
open source pour les SHS
Nathalie Fargier

17 L'INA numérise et valorise ses collections

Josiane Faïta-Hugues a interviewé Jean-Marc Bordes, directeur
général délégué de l'INA.

18 Un moyen d'intégration !

Numériser et Unire
Carine Elbekri-Dinoird

Couverture

«Application Bibliotheca-tholosana»
Réalisation informatique de la société PASS-TECH (www.pass-tech.fr) pour l'équipe Élire

Éditorial

J'ai l'honneur de diriger l'ABES depuis le 1^{er} janvier 2006. Arrivé en 1993 dans les bibliothèques universitaires, je connaissais cette maison au travers des services qu'elle fournit aux établissements, principalement le SUDOC, et de ma participation à quelques *journées réseau*. C'est-à-dire que je la connaissais très mal. Derrière ces services qui nous apparaissent si naturels, j'ai découvert à Montpellier des équipes riches de compétences, d'expertise, de projets et avides d'améliorer les outils et services proposés à la communauté des universités et de la recherche. J'ai découvert des informaticiens, des bibliothécaires et des administratifs unis et travaillant dans la même direction.

Car c'est bien la notion de service qui est au cœur de la mission de l'ABES. Notre rôle, c'est de bien vous connaître, de bien comprendre vos attentes et de faire évoluer les outils et services que l'ABES met à votre disposition. Notre ambition, c'est aussi de mieux faire connaître notre capital de matière grise et de compétences, nos projets et expérimentations.

Le catalogue constitue le fonds de commerce de l'ABES. S'il occupe une place éminente et reconnue dans le dispositif documentaire français, cela ne signifie pas pour autant que son évolution est achevée : son développement doit être poursuivi par l'extension de son périmètre et l'enrichissement de son contenu (c'est l'objet du chantier en cours du Catalogue général des manuscrits). Il doit aussi s'adapter aux évolutions des usages, des outils et de la technologie, et au web tel qu'il se développe aujourd'hui.

Alors que le catalogue produit de l'information secondaire, les usagers-clients veulent des documents primaires. C'est pour faciliter l'accès aux documents primaires (périodiques électroniques, thèses, productions de la recherche) que l'ABES, porteuse de produits et de services, a développé le portail, toujours en chantier, et est appelée à jouer un rôle dans la mise en œuvre d'une plateforme de dépôt de la production scientifique commune aux universités et aux organismes de recherche. C'est aussi dans cette perspective que l'agence joue un rôle croissant, aux côtés de Couperin, dans la coordination du groupement de commandes pour faciliter l'acquisition de ressources électroniques par les établissements.

Le développement foisonnant des initiatives dans le secteur de la documentation électronique ouvre de nombreuses voies à explorer pour l'ABES, dont la vocation est de faciliter et mutualiser l'accès aux ressources documentaires en développant la synergie entre ses différents outils.

L'action de l'ABES doit obéir à un double impératif :

- s'inscrire dans le cadre de la politique menée par la SDBD dont l'ABES est l'opérateur ;
- répondre aux besoins des établissements et notamment s'articuler avec les projets et les outils qu'ils développent.

C'est ce dialogue qui est le garant du succès de l'agence et en fera un établissement riche, réactif et créatif.

La tâche n'est pas simple : comment assurer de front le fonctionnement du catalogue (dont le périmètre ne cesse de s'étendre) et du portail et la mise en œuvre de nouveaux projets (Star, outil de production du CGM, base des manuscrits numérisés...) ? À l'ABES de trouver l'organisation et les ajustements pour y parvenir : c'est un chantier prioritaire pour l'année 2006.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

De la lettre au nombre

Nous numérisons, vous numérisez, ils numérisent... Tout le monde numérise. *Arabesques* ne pouvait manquer d'aborder ce passage de la lettre au nombre. Le sommaire de ce numéro indique la diversité des angles ; les articles relatent des expériences tous azimuts, en Aquitaine et dans les Ardennes, des livres anciens aux revues, des SHS à l'audiovisuel. La numérisation est même un moyen d'intégration... dans l'université. L'article introductif à ce dossier sur

« la numérisation en marche » recense une dizaine de sites à « découvrir sur Internet » ; les disciplines les plus variées y sont représentées : les études grecques et les mathématiques, les arts et métiers et la médecine, les sciences humaines et sociales et les études médiévales...

Avec ce numéro, ce sont aussi les débuts de nouvelles rubriques : un gros plan sur un établissement – ce trimestre*, *Pleins feux sur...* la MSH de Paris – et les chiffres-clés du Sudoc. Et, comme toujours – depuis dix ans ? – toutes les critiques, positives, négatives, constructives, sont bienvenues.

S. Salvit

* *Pleins feux sur...* votre établissement ? C'est possible ; contactez-nous... Arabesques@abes.fr

« La numérisation est la conversion d'un objet réel en une suite de nombres permettant de représenter cet objet (...) » (in Wikipedia – article : numérisation)

Qu'il s'agisse de faire découvrir un fonds patrimonial (grâce à la numérisation de livres anciens ou de manuscrits) ou de mettre en valeur la production scientifique universitaire d'un domaine du savoir (par la numérisation de revues de référence), toute opération de numérisation a pour objectif d'offrir au public l'accès à des ressources documentaires rares, précieuses ou fragiles et, comme plus-value, la mutualisation de documents parfois oubliés dans les réserves des bibliothèques. Cependant, on s'accordera à dire que la richesse du fonds lui-même – vertu première et indiscutable – est un préalable mais se révèle insuffisant si l'on souhaite optimiser cette démarche de valorisation. En effet, il serait, ô combien dommageable, de voir ces fonds sortir d'un oubli pour tomber dans un autre...

Toute entreprise de numérisation représente un travail conséquent : outre les opérations de numérisation elles-mêmes, coûteuses en moyens humains et financiers, l'analyse des fonds pour une structuration adéquate, leur (ré)indexation, leur enrichissement par un appareil critique adéquat, le reformatage des données descriptives, la mise en œuvre de services de recherche adaptés sont autant d'étapes à investir pour faire exister ce fonds sur la toile. De plus, la souplesse offerte par le web, ses protocoles et ses formats standard, permet d'étendre et de multiplier les points d'accès aux fonds numérisés. À titre d'exemple, on évoquera l'interconnexion entre les fonds numérisés Medic@, Persée et PôLiB (présentés ci-dessous) et le portail Sudoc, rendant possible une interrogation simultanée de ces trois fonds. De fait, il s'agit de pouvoir adapter un fonds numérisé tant à un besoin spécialisé (comme, par exemple, le portail de mathématiques Linum - <http://math-doc.ujf-grenoble.fr/LiNuMA>) qu'aux ambitions d'une bibliothèque numérique européenne.

Destiné à favoriser le rapprochement entre les différentes initiatives, l'inventaire des fonds numérisés de l'enseignement supérieur (NUMES), qui sera prochainement mis en œuvre par les équipes de l'ABES, permettra le repérage et la description des fonds numérisés ou en cours de numérisation dans les bibliothèques des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Présenté par Jean-Émile Tosello-Bancal les 26 et 27 janvier derniers, lors de la réunion des directeurs organisée annuellement par la SDBD, cet inventaire, conçu selon la même logique que le catalogue des fonds culturels numérisés s'inscrit dans la perspective du projet Michael (inventaire multilingue du patrimoine culturel européen). Lancé en juin 2004 pour une période de trois ans, le projet Michael vise à proposer un accès simple et rapide aux collections numérisées des services du patrimoine, des musées, des bibliothèques et des archives de différents pays européens. En tant que plateforme multilingue dotée d'un moteur de recherche, il sera possible d'obtenir les informations sur des collections dispersées

L'HOMME	
L'Homme. 1977, Vol. 17, N. 4.	
Rechercher dans le numéro : <input type="text"/> OK	
BERNARD JULLERAT	5 - 33
Terminologie de parenté (aïfar (Nouvelle-Guinée). Étude formelle d'un système dakota-troquois	
LOUIS-JACQUES DORAIS	35 - 63
La Structure du vocabulaire moderne de la langue inuit du Québec-Labrador	
JEAN-PIERRE BOCQUET, CLAUDE MASSET	65 - 90
Estimations en paléodémographie	
NOTES ET COMMENTAIRES	
MAURICE COYAUD	91 - 105
Effets japonais : un essai d'analyse érudite	
COMPTES RENDUS	
PIERRE BONTE	107 - 108
E. GELNER & C. MICAUD, eds., <i>Arabs and Berbers. From Tribe to Nation in North Africa</i>	
JEAN-YVES MARTIN	109 - 110
L. H. KHAYAR, <i>Le Refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les Musulmans du Queddaï (Tchad)</i>	
PIERRE BONTE	110 - 112
J. LAMPHEAR, <i>The Traditional History of the Zie of Uganda</i>	

Cf. Persée www.persee.fr (voir article p.14)
Table des matières d'un numéro de revue, *L'HOMME*, Éditions de l'EHESS

Découvrir sur Internet la richesse des collections de l'enseignement supérieur et de la recherche

dans des lieux et sur des serveurs différents, ce qui facilitera l'accès aux fonds numérisés en provenance des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, peut-être plus confidentiels que les collections issues des bibliothèques à vocation patrimoniale. La sélection qui suit - que les lecteurs d'*Arabesques* découvriront, nous l'espérons, avec plaisir et intérêt - illustre la richesse de ces fonds et témoignent de la dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche en ce domaine.

CEFAEL

<http://cefael.efa.gr>

Les collections de l'École française d'Athènes - CEFAEL - regroupent l'intégralité des ouvrages publiés par l'école depuis 1877. Premier portail de publications électroniques sur les études grecques, CEFAEL constitue un patrimoine scientifique considérable, produit par plus de 1 100 auteurs.

Le projet visait tout d'abord à la mise en ligne de la « *Chronique des fouilles* ». Rapidement élargi à la mise en ligne du « *Bulletin de correspondance hellénique* » puis de l'ensemble des monographies, CEFAEL offre à la consultation un ensemble de près de 500 volumes, soit près de 250 000 pages.

De façon très fluide, il est possible de parcourir les différents ouvrages numérisés en sélectionnant un feuilletage par auteur ou par série. Par ailleurs, trois modes de recherche sont proposés : la « recherche simplifiée », qui offre deux index déroulants (séries et noms de l'éditeur), la « recherche par page », qui permet d'accéder à une page dans son contexte, et « la recherche approfondie », qui permet la combinaison de huit clés de recherche.

CNUM

<http://cnum.cnam.fr/>

La mise en oeuvre du projet de bibliothèque virtuelle, *Conservatoire numérique des arts et métiers* (CNUM) est le fruit d'un partenariat entre trois institutions du Centre national des arts et métiers (CNAM) : la bibliothèque, le centre d'histoire des tech-

niques (CDHT/EHESS) et le centre d'études et de recherche en informatique (CEDRIC) du CNAM.

Grâce à la numérisation des ouvrages rares, fragiles, précieux conservés dans les réserves de la bibliothèque du CNAM et de périodiques francophones traitant des sciences et des techniques, de l'économie et de la sociologie appliquées, le CNAM ouvre au public le fonds patrimonial de sa bibliothèque. Le conservatoire numérique s'adresse aux chercheurs et aux enseignants en histoire des sciences et des techniques, en épistémologie, en didactique, en offrant à la fois des textes et une documentation iconographique spécifiques.

Le CNUM fait aussi acte de vulgarisation scientifique en remplissant l'une des missions fondamentales du CNAM, la diffusion du savoir et la reconnaissance du patrimoine scientifique et technique francophone. Associée à un ensemble d'outils bibliographiques, la bibliothèque numérique offre la possibilité de multiplier les recherches à l'intérieur d'un corpus de textes, de rassembler et de confronter simultanément textes et images.

Liberfloridus

<http://liberfloridus.cines.fr/textes/cines.html>

Fruit d'une collaboration entre les bibliothèques détentrices de fonds médiévaux, le CNRS (Institut de recherche et d'histoire des textes), le Centre informatique national de l'enseignement supérieur, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (SDBD), le fonds Liberfloridus a pour ambition de proposer la consultation de l'ensemble des enluminures des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Le fonds Liberfloridus recense, pour l'heure, les manuscrits enluminés issus des collections des bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève. Il représente près de 1 600 manuscrits et 31 000 images, toutes consultables par feuilletage.

Un travail d'indexation de ces enluminures est en cours de réalisation pour permettre d'effectuer des recherches iconographiques précises sur ce vaste corpus.

Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean-Pouilloux

<http://www.mom.fr/bibliotheque/bibnum/>

La bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée a initié un projet de numérisation couvrant les thèmes de recherche de ses équipes. Pour l'instant, une cinquantaine d'ouvrages, datant pour la plupart du XIX^e et du début du XX^e siècle, ont été sélectionnés et mis en ligne dans les domaines de l'égyptologie et de la civilisation gréco-latine, qu'il s'agisse d'histoire, d'archéologie ou de textes classiques.

Pour accéder aux documents, il est possible d'effectuer un feuilletage à partir d'une liste à trois entrées (auteur/titre/année), chaque critère offrant une possibilité de tri. Sont également proposées : la « recherche avancée » (combinaison de huit critères, dont deux critères « mot sujet »), et la recherche « parcours géographique », les documents qui traitent des zones géographiques concernées (Monde gréco-romain, Proche-Orient et Égypte) étant présélectionnés et classables également par titre, auteur, année.

Medic@

<http://www.bium.univ-paris5.fr/hist-med/medica.htm>

Réalisée par le service d'histoire de la médecine de la bibliothèque interuniversitaire de médecine (BIUM), la collection Medic@ réédite, sous forme électronique accessible gratuitement en ligne, des documents anciens appartenant pour la plupart au fonds de la bibliothèque : monographies, thèses, articles, périodiques, manuscrits.

Pour faciliter la recherche au sein de ce vaste corpus, la collection Medic@ est structurée en différentes séries, elles-mêmes subdivisées en dossiers. Le « *Corpus des médecins de l'Antiquité* » rassemble les éditions majeures des auteurs anciens (Hippocrate, Galien, Oribase...) établies depuis la Renaissance jusqu'au XX^e siècle et possédées par la BIUM.

La série « *Spécialités, doctrines, domaines* » rassemble les textes fondateurs

des spécialités, des doctrines, des domaines ; la série « *Médecins et savants* » regroupe des dossiers monographiques consacrés aux œuvres de personnalités remarquables ; la série « *Épidémies, maux et maladies* » contient des dossiers consacrés à des pathologies ou des maux, la série « *Histoire de la médecine et de ses institutions* » est consacrée aux ouvrages d'histoire ou à des sources concernant les institutions.

Différents modes de recherche sont proposés (recherche par mot du titre, nom d'auteur, année ; accès à des dossiers puis rebonds sur des lots de notices ; recherche plein texte au sein des dictionnaires numérisés).

NORDNUM

<http://nordnum.univ-lille3.fr/>

Porté par le service commun de la documentation de Lille-III, l'objectif du projet Nordnum est la constitution d'une bibliothèque numérique d'histoire régionale réunissant un corpus d'ouvrages du XIX^e et du début du XX^e siècle, libres de droit et accessibles en texte intégral sur Internet. La numérisation doit s'opérer sur une centaine de titres par an tout en assurant des opérations « à la carte » pour répondre à des besoins d'enseignement ou de recherche. Ces fonds, numérisés dans un double souci de valorisation et de conservation, offrent au public des textes rares et difficilement accessibles. Les ouvrages et périodiques du fonds de la « *Société industrielle* », par exemple, sont menacés de destruction étant donné la fragilité des papiers.

Ce projet concerne un public divers : étudiants (de nombreux mémoires de maîtrise sont soutenus en histoire régionale), enseignants-chercheurs, érudits et chercheurs locaux, chercheurs en histoire des techniques.

Grâce à une structuration des données et des documents s'appuyant sur le langage XML, différentes fonctionnalités de recherche sont offertes : recherche en mode texte sur les notices, les index et les tables des matières des documents numérisés. Outre l'affichage et le feuilletage, il est possible d'imprimer la ou les pages recherchées ainsi que de télécharger les ouvrages.

NUMDAM

<http://www.numdam.org/>

Piloté par la cellule MathDoc pour le compte du CNRS, le programme NUMDAM propose la numérisation rétrospective de fonds mathématiques publiés en France.

La première phase de numérisation a concerné six revues françaises de mathématiques : les « *Annales de l'Institut Fourier* » - depuis 1949, les « *Annales scientifiques de l'École normale supérieure* » - depuis 1864, le « *Bulletin de la Société mathématique de France* » - depuis 1873, la revue « *Journées Équations aux dérivées partielles* » - depuis 1975, « *Mémoires de la Société mathématiques de France* » - depuis 1964, « *Publications mathématiques de l'Institut des hautes études scientifiques* » - depuis 1959.

Pour chaque revue concernée, la totalité des volumes publiés jusqu'en l'an 2000 a été convertie au format numérique. Les articles eux-mêmes sont disponibles pour la consultation en ligne. Actuellement, 253 000 pages ont ainsi été numérisées. Pour favoriser le libre accès aux données bibliographiques et au texte des articles qui y sont parus, il est possible de rechercher directement un article par nom d'auteur, mots du titre ou mots-clés présents dans le texte. Il est également possible de feuilleter les sommaires de l'ensemble des volumes.

Persée

<http://www.persee.fr/>

Lancé à l'initiative du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche avec le soutien technologique du Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES), et réalisé par un consortium d'établissements publics piloté par l'université Lyon-II, le portail Persée a pour objectif d'accroître la visibilité de la recherche française en sciences humaines et sociales (SHS) et d'améliorer son intégration dans l'offre scientifique internationale.

La première démarche entreprise a été la numérisation de collections rétrospectives d'une dizaine de revues emblématiques de

différentes disciplines en SHS parmi lesquelles les « *Annales d'histoire économique et sociale* », les « *Archives de sciences sociales des religions* », la revue « *Bibliothèque de l'École des chartes* », la revue « *L'Homme* », la « *Revue française de sciences politiques* », la revue « *Vingtième siècle* », la « *Revue économique* », la « *Revue de l'art* », « *Matériaux pour l'histoire de notre temps* », « *Mélanges de l'École française de Rome* ».

Le portail Persée associe à la diffusion en mode image et en mode texte de l'intégralité de ces collections, des services spécifiques de consultation et de recherche adaptés aux besoins de la communauté scientifique. Son accès est libre et gratuit, dans le respect des droits des auteurs - dont l'accord pour une diffusion électronique de leurs contributions est requis.*

PôLiB

<http://polib.poleuniv-lille-npdc.fr/>

Avec le fonds PôLiB, le Pôle universitaire européen Lille-Nord-Pas-de-Calais a l'ambition de permettre la (re)constitution de fonds thématiques reflétant les principales disciplines universitaires et leur évolution dans l'histoire.

Par la numérisation directe et la mise en ligne de livres imprimés avant 1820, il s'agit de mettre en valeur un patrimoine fragile et difficilement communicable au public. Les ouvrages numérisés proviennent du fonds de la réserve ancienne commune aux universités Lille-I, Lille-II et Lille-III, conservée dans le SCD de Lille-III. Parmi les fonds associés, on trouve également ceux des bibliothèques municipales de Douai, de Lille ainsi que de la bibliothèque de l'Université catholique de Lille.

La plus-value apportée au fonds PôLiB est offerte par l'accompagnement scientifique des ouvrages mis en ligne, inclus dans l'indexation des ouvrages. Il est ainsi possible d'aborder les documents sous leurs aspects les plus divers.

Christine Fleury
✉ fleury@abes.fr

* Voir art. p.14 et liste des revues p.16

Collections anciennes

La numérisation de livres anciens au SICD de Toulouse

Le service interétablissements de coopération documentaire de Toulouse est chargé depuis sa création, en 1995, d'assurer la conservation et la mise en valeur des fonds anciens des universités toulousaines, environ 50 000 volumes antérieurs à 1815. Une politique de numérisation, portant notamment sur les fonds anciens, a été mise en place dans le courant de l'année 2001. La définition du projet a imposé des choix stratégiques, scientifiques, documentaires et techniques pour répondre aux objectifs initiaux.

La numérisation d'ouvrages anciens

Les enjeux. Mettre à disposition d'un très large public des ouvrages rares et souvent essentiels pour des recherches spécifiques ou des thèmes d'étude particuliers, préserver des ouvrages d'une consultation trop intensive qui les détériore, permettre aux usagers à distance et à partir de n'importe quel poste de travail de consulter les ouvrages sous forme numérique, tels sont les enjeux auxquels les nouvelles technologies permettent de faire face.

Une base de documents numérisés accessible sur Internet peut proposer différents modes d'accès en fonction des usages et divers services : téléchargement du document complet, consultation en page à page, impression... Une interface de consultation ergonomique dotée d'index de recherche pertinents par rapport aux thématiques traitées fera de la base ainsi constituée un outil indispensable complétant agréablement la consultation des ouvrages originaux.

Des initiatives multiples. Depuis quelques années dans de nombreuses bibliothèques universitaires, des projets de numérisation voient le jour qui participent largement à la valorisation de leur patrimoine culturel. Plus récemment, ce sont des outils de signalement qui ont été mis en place de façon à recenser les projets, si possible de manière exhaustive, dans le but de faciliter la consultation par le public et le travail des professionnels de l'information. Il est important par exemple, de s'assurer, lors de la mise en place d'un corpus, que la numérisation n'a

pas déjà été faite ailleurs. D'où la complémentarité au niveau national ou plus largement sur des projets similaires. Le travail en commun, dans ce domaine particulier comme dans de nombreuses disciplines liées aux NTIC, donnera une plus-value importante aux informations mises à disposition. Les projets de numérisation sont motivés par des besoins locaux à inscrire, si l'occasion en est donnée, dans un réseau de partage.

Vers l'utilisation de standards. Pour faciliter l'interopérabilité entre les projets, les institutions qui les mettent en œuvre sont encouragées à utiliser des standards :

- en termes de numérisation : format TIFF
 - en termes de codage de l'information : XML
 - en termes de protocole de communication : Z39.50, OAI
- ou des règles communes de nomenclature : « nommage » des fichiers, identifiants uniques pour les documents...

Il est nécessaire de trouver un compromis entre la visibilité des projets qui passe par l'utilisation des standards et la complexité de mise en œuvre de ces standards pour des institutions ayant des besoins très spécifiques.

Un matériel haute performance. Des numériseurs adaptés aux livres anciens en termes de manipulation et de reproduction sous forme numérique sont apparus progressivement, munis des éléments indispensables à cette problématique particulière : des plateaux compensateurs à hauteur réglable permettent de numériser des ouvrages dont la reliure s'ouvre peu ou difficilement, les prises de vues sont effectuées à l'aide d'une caméra dotée d'une lumière froide qui n'abîme pas le papier.

La retouche d'images se fait ensuite à l'aide d'un logiciel adapté qui permet notamment de redresser les courbures de pages, d'effacer les tâches, de supprimer l'encre qui transparaît sur le verso des pages, de conserver un maximum de détails de la définition graphique des documents tout en allégeant le poids des fichiers.

Les choix techniques. La mise en œuvre de la numérisation impose des choix techniques : mode image ou mode texte, réso-

lution optimale ou dégradée, critères de lisibilité, niveaux de gris ou noir et blanc, niveau de retouches... il est là aussi nécessaire de trouver un compromis entre la qualité des documents numérisés et l'utilisation qui doit en être faite.

La numérisation en mode image fournit une reproduction fidèle des documents originaux mais elle ne permet pas d'accès à leur contenu. La numérisation en mode texte fournit quant à elle un accès au texte intégral, moyennant la saisie manuelle des textes ou l'utilisation, sur les fichiers issus de la numérisation, d'un logiciel d'OCR (reconnaissance optique de caractères).

Une question essentielle est celle enfin du stockage des données et de l'archivage pérenne des travaux. La lecture des informations stockées sur les cdroms et « dvdroms » n'est pas garantie sur le long terme même si ces supports constituent actuellement le moyen le plus facile de sauvegarder les documents numérisés.



Grotte d'Aurignac, Haute-Garonne
Lithographie d'après Édouard Lartet
Université Toulouse-I (SCD)

Le projet mené par le SICD de Toulouse

Les premières réflexions sur le projet de numérisation ont été menées fin 1999. En 2001, le choix a été fait de procéder à la numérisation en interne, pour plusieurs raisons : maîtrise du processus, pas de déplacement des documents, possibilité d'offrir un service de numérisation à la demande. Le projet s'est concrétisé grâce à l'acquisition d'un numériseur haute performance dédié à la numérisation d'ouvrages précieux et fragiles. Dans la phase de démarrage, les personnes impliquées dans le projet ont suivi



Guillaume LE LIÈVRE. *Ars memorativa...* - Toulouse, 1523
SCD de l'université Toulouse-I. Cliché SICD - Service reprographie

une formation à l'utilisation de l'outil et ont établi des procédures de réalisation et des règles de travail. Fin 2003, une réorganisation interne permettant l'affectation de moyens humains supplémentaires, à la fois pour les prises de vue et le travail scientifique, a permis une montée en charge significative. Depuis le lancement du projet, 70 000 pages ont été numérisées et 100 ouvrages sont accessibles en ligne.

Les objectifs

- répondre aux demandes de reproduction d'ouvrages anciens et pallier l'interdiction de la photocopie ;
 - préserver des ouvrages fragiles dont la communication est remplacée par la consultation de documents numérisés ;
 - valoriser et développer les activités de recherche sur les fonds sélectionnés.
- Pour répondre à ces objectifs, quatre activités sont menées de front :
- numérisation à la demande ;
 - numérisation de corpus thématiques élaborés en collaboration avec des enseignants-chercheurs ;
 - participation à des projets toulousains de numérisation ;
 - numérisation et diffusion de catalogues de fonds spécifiques.

Une bibliothèque numérique est constituée peu à peu, soit à partir des corpus, soit à partir des documents numérisés pour les lecteurs. Les ouvrages peuvent être consultés à l'adresse <http://www.biu-toulouse.fr> rubrique « Les fonds anciens, documents numérisés ».

Les corpus à numériser. Le choix des corpus est fait selon les thèmes de recherche des universitaires et les ressources des fonds anciens. La liste des textes est établie conjointement par les universitaires et des conservateurs du SICD et des SCD concernés. Des modifications s'avèrent parfois nécessaires en raison de l'état des ouvrages (volumes ou pages manquantes, ouvrages trop détériorés...).

Chaque corpus et certains ouvrages doivent faire l'objet d'introductions, rédigées par des chercheurs, qui apportent une « plus-value » à la numérisation.

Les actions en cours sont réparties entre les universités Toulouse-I (Sciences sociales), Toulouse-II (Lettres et sciences humaines), Toulouse-III (Sciences et médecine).

Les thématiques proposées sont actuellement les suivantes :

- **le patrimoine culturel toulousain XVI^e - XVIII^e siècles ;**
- **les juristes toulousains ;**
- **des ouvrages scientifiques ;**
- **la figure du saint et ses représentations au Siècle d'or espagnol ;** ce thème fait partie des axes de recherche de l'équipe mixte CNRS/Université du Mirail « France méridionale et Espagne (Framéspe) » ; les ouvrages sélectionnés proviennent du fonds de livres religieux espagnols conservés à la bibliothèque universitaire du Mirail ; les textes introductifs en français et en espagnol sont rédigés pour chaque titre ;
- **les papiers d'Édouard et Louis Lartet (préhistoire, paléontologie, géologie, anthropologie)** www.biu-toulouse.fr/num150/lartet/index.htm ; ce travail est mené avec des chercheurs des universités Toulouse-II et III, à partir du fonds de papiers scientifiques acquis en 1902 par la bibliothèque universitaire de Toulouse appartenant à Édouard Lartet et son fils Louis, figures importantes de l'histoire de la préhistoire et de la paléontologie. Ce fond localisé à la bibliothèque de l'Arsenal (SCD de Toulouse-I) comprend 68 volumes, soit près de 5 000 feuillets.

La numérisation de ces documents est destinée à mieux faire connaître l'œuvre de ces deux scientifiques et à susciter des recherches à partir des sources inédites dans

le domaine. Le catalogue de l'ensemble des carnets d'Édouard et les textes manuscrits numérisés sont accessibles en ligne, des analyses et des transcriptions sont ajoutées progressivement, avec présentation simultanée du texte et de la transcription. Sera mise en ligne également une présentation de la vie et de l'œuvre d'Édouard et Louis Lartet. Le développement de partenariats permettra d'étendre le projet, notamment sur le plan de l'iconographie.

Catalogues et bibliographies. Sont proposés en version numérisée des catalogues de fonds particuliers.

• Le catalogue de l'ancienne Faculté de théologie protestante de Montauban

Le catalogue numérisé est celui de la bibliothèque de la Faculté de théologie protestante de Montauban, publié en 1890. Les collections, très riches en livres anciens, sont actuellement partagées entre la BU de l'Arsenal (SCD de Toulouse-I) et la Faculté de théologie protestante de Montpellier. La version numérisée permet de réunir virtuellement des collections géographiquement dispersées tout en précisant leur localisation actuelle. Un lien hypertexte permet de naviguer entre la table systématique située en début de volume et les notices bibliographiques du catalogue.

• Le catalogue des plaquettes du fonds Pifteau

Il s'agit d'un fonds de plus de 4 000 brochures rassemblées par Fernand Pifteau, bibliophile passionné par l'histoire de l'imprimerie toulousaine. Leur catalogue fait l'objet de six fichiers numérisés : le premier fichier contient la table des matières, les cinq autres fichiers répertorient de façon systématique l'ensemble des plaquettes classées suivant la classification Brunet. Un lien hypertexte permet de naviguer entre les thèmes et sous-thèmes de la table des matières et les notices bibliographiques décrivant chaque plaquette.

• Le SICD participe à un projet d'édition en ligne de la Bibliographie des impressions toulousaines du XVII^e siècle.

Elle se situe dans la lignée du Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII^e siècle, (par villes, et notices classées chronologiquement) dont la publication sur papier à Baden-Baden a débuté autour des années 1980.

Le corpus auteurs-anonymes de la bibliographie toulousaine a été rédigé pour l'essentiel en 1983 et complété depuis.*

Aujourd'hui, les rétroconversions de plus en plus nombreuses dans le Système universitaire de documentation, et dans des catalogues publics sur Internet, peuvent permettre de récupérer quelques autres localisations, et, peut-être, des notices d'ouvrages encore inconnus... Il restera bien sûr à dépouiller manuellement des fonds de recueils factices peu connus comme par exemple celui de la bibliothèque *Inguembertine* à Carpentras, des archives départementales de Marseille... dans l'espoir d'une trouvaille nouvelle. Cela pourra faire l'objet de mises à jour transparentes, évitant ainsi à l'utilisateur le maniement incommode de suppléments imprimés successifs. Ce corpus est en cours de saisie car les 4 000 fiches étaient manuscrites. Environ la moitié a déjà été saisie, en format XML selon la DTD BiblioML — Parallèlement, un fichier d'autorités le concernant est en cours de constitution dans le SUDOC. La bibliographie fournit la description des éditions, émissions ou états avec leurs particularités, les citations bibliographiques et les localisations. Elle sera accessible à terme par le biais de l'outil de diffusion sur lequel des index spécifiques permettront une recherche par auteurs, titres, imprimeurs et dates. La recherche plein texte est prévue sur le titre et les notes.

La bibliographie sera complétée ultérieurement afin d'enrichir le corpus auteurs et le classement chronologique par noms d'imprimeurs et par dates d'édition. Un lien sera fait sur ce projet à partir de la plate-forme Bibliotheca-tholosana d'édition critique en ligne d'ouvrages du XVII^e siècle.

Accès aux documents. Des liens sont créés dans le champ 325 des notices Unimarc pour accéder aux documents numérisés via le SUDOC et Archipel, catalogue commun des BU toulousaines (logiciel Horizon).

La bibliothèque virtuelle peut être consultée sur le site internet du réseau des bibliothèques universitaires de Toulouse (<http://www.biu-toulouse.fr>, rubrique « Les fonds anciens / Documents numérisés ») à partir d'une liste alphabétique ou thématique. La page est accessible par les moteurs de recherche.

Choix scientifiques et documentaires.

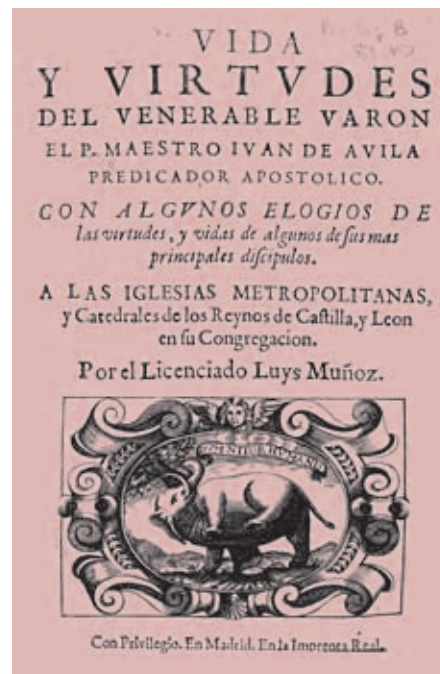
Les choix se font selon plusieurs critères :

- ne pas refaire ce qui est fait ailleurs ;
- numériser des documents en bon état et complets ;
- privilégier autant que possible les spécificités de nos fonds ou des universités.

Les deux premiers critères énoncés paraissent aller de soi mais ne sont pas toujours simples à mettre en place. Il manque des outils qui permettraient de répondre à une question qui paraît si simple : ce livre a-t-il déjà été numérisé et est-il accessible en ligne quelque part ? Pour savoir si un livre est accessible en ligne, le premier réflexe est bien sûr de le chercher sur Gallica. En cas d'échec, il reste un moyen empirique : recourir à un moteur de recherche. Avec un peu de patience, on peut ainsi apprendre que la splendide Flore de Jacquin sur le jardin du palais impérial de Schönbrunn, numérisée en noir et blanc sur Gallica a été numérisée en couleurs en République tchèque et est accessible en ligne. Un bon nombre de consultations de nos documents sont la conséquence d'une recherche sur... un moteur de recherche, grâce à l'indexation de nos pages web.

Parfois, les conservateurs sont là également pour rappeler que les sélections théoriques doivent se soumettre à une réalité très concrète : l'état de conservation des ouvrages. Pour l'hagiographie espagnole, nous avons accepté de numériser des ouvrages parfois en assez mauvais état (papier très jauni et tâché, petites lacunes...), ce qui a nécessité un travail de retouche important. Mais on n'a pas pu numériser des ouvrages incomplets ou trop délabrés ou qui auraient trop souffert des manipulations.

Le souci de privilégier la spécificité de nos fonds et des recherches universitaires toulousaines a conduit parfois à renoncer à certains projets : un projet de corpus sur la pharmacopée ancienne a été abandonné faute de chercheurs sur ce domaine et en raison du fait que l'on peut trouver ces ouvrages ailleurs. En revanche, la numérisation des manuscrits Lartet s'effectue par définition sur des documents uniques et a des liens évidents avec les universités toulousaines ; Louis Lartet a été enseignant à l'université de Toulouse. Le corpus sur l'hagiographie espagnole comprend des textes peu présents dans les bibliothèques françaises et l'Université du



Mirail est réputée pour ses recherches dans le domaine hispanique.

Partage des compétences. Pour faire ces choix techniques ou intellectuels, on ne peut agir seul. La numérisation au SICD repose principalement sur un quatuor de professions : chercheurs, conservateurs, informaticiens, techniciens (l'ordre de ces termes est alphabétique et ne présume pas de la prépondérance de l'un ou l'autre.) La communication et le partage entre ces professions ne sont pas toujours faciles mais apportent beaucoup.

Dans un contexte universitaire, un projet de numérisation doit se faire tout naturellement avec les enseignants-chercheurs. La collaboration entre conservateurs et chercheurs se fait principalement pour la sélection et la mise en ligne des corpus : la connaissance des fonds et du livre ancien vient compléter la connaissance du domaine. Les chercheurs apprécient de pouvoir disposer de cédéroms pour travailler sur les textes anciens et apportent une valeur ajoutée à la numérisation en rédigeant des textes d'accompagnement.

L'exemple le plus frappant de partage de compétences est peut-être celui du fonds Lartet. Pour la refonte du catalogue mis en ligne, les compétences en paléontologie étaient aussi précieuses que celles en paléographie.

Ce travail en commun nécessite une réelle implication, dans le projet, des chercheurs pour qui ces tâches viennent en plus du reste et ne sont pas toujours prioritaires. Il est très utile qu'un coordinateur soit désigné. D'autre part, certaines recherches, encadrées dans des programmes, disposent d'une durée prédéterminée. Si le projet n'est pas terminé dans les temps, il risque de rester inachevé. Autre inconvénient : les

SICD-service numérisation

Projet Horace (équipe Élire)

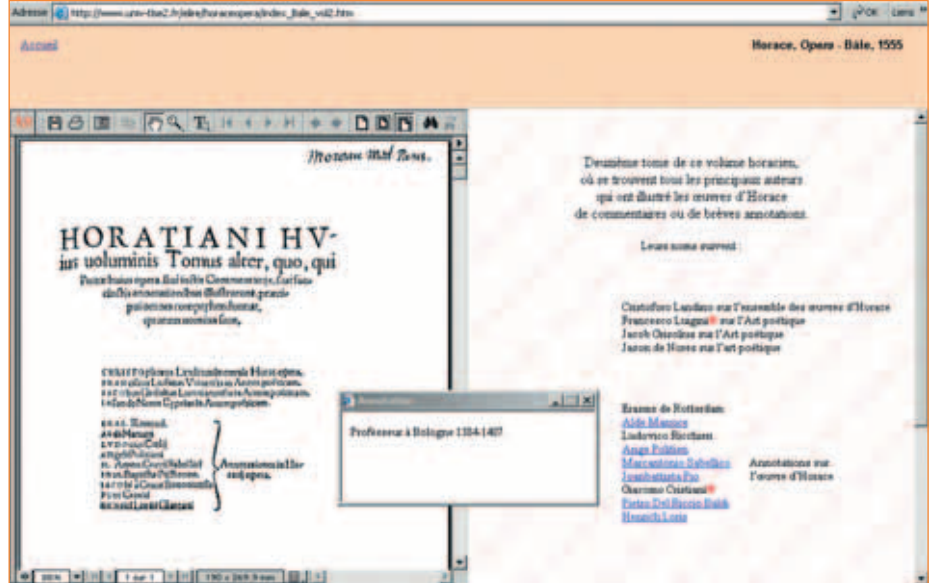
thèmes retenus peuvent paraître trop pointus et susceptibles d'intéresser trop peu de personnes. Mais nous sommes là sans doute dans le rôle d'une bibliothèque universitaire. Les échanges avec les techniciens de la numérisation sont très importants. Les conservateurs doivent transmettre leur connaissance des livres anciens, de leur fragilité, de leurs spécificités, des besoins de la recherche ou de l'histoire du livre. Les techniciens doivent trouver les procédés permettant d'obtenir les meilleurs résultats, et expliquer les contraintes techniques. La collaboration avec les informaticiens est incontournable dans ce domaine. Un gros effort de compréhension est certes nécessaire de part et d'autre mais le résultat peut être très gratifiant.

À l'intérieur de chaque profession, des échanges sont également nécessaires : collaboration avec les autres institutions patrimoniales, collaboration entre les chercheurs pour décloisonner les disciplines (Lartet par exemple réunit des paléontologues, des géologues et historiens de la préhistoire), collaboration entre les informaticiens.

Partage des collections. Privilégier les spécificités des collections ne doit pas nous empêcher de recourir éventuellement à des documents qui ne font pas partie de nos fonds pour respecter la logique de certains corpus. Pour les juristes toulousains, il est prévu de faire appel à des documents de la bibliothèque municipale de Toulouse. Pour les documents sur Lartet, un lien avec un ouvrage numérisé par le *Pôle international de la Préhistoire* est prévu.

L'exemple le plus abouti de partage de collections est celui de Bibliotheca-tholosana (cf. paragraphe « Quelques réalisations »). Les sources pour constituer le corpus sont très diverses : la bibliothèque municipale de Toulouse constitue le noyau, complété par de nombreuses bibliothèques, dont la Bibliothèque nationale de France. Celle-ci a accepté de numériser certains documents qui seront accessibles sur le site de Bibliotheca-tholosana. Il est prévu que Gallica signale et crée un lien vers le site. Pour les autres bibliothèques, les ouvrages seront sans doute numérisés au SICD.

Bien évidemment, d'autres partenariats, moins « intellectuels », sont aussi essentiels, les partenariats financiers. C'est un domaine que nous devons développer, même s'il n'est pas toujours facile de faire rentrer ces projets dans des cadres existants.



Quelques réalisations universitaires en lien avec le SICD

Le SICD a participé à des travaux universitaires au titre de la numérisation des documents et de l'expertise technique pour la mise en œuvre des corpus numériques.

• **Projet Bibliotheca-tholosana**
version provisoire <http://www.bibliotheca-tholosana.fr/index.htm>

Bibliotheca-tholosana propose, sur la version numérisée de fonds patrimoniaux locaux, entre XVI^e et XVIII^e siècle :

- une édition scientifique en ligne, présentant simultanément, par un premier jeu de fenêtres, un texte original – imprimé ou manuscrit –, sa transcription et/ou sa traduction, ainsi qu'une annotation critique ; un deuxième jeu de fenêtres, accessible à la demande, permet d'avoir accès à diverses notices (biographiques, bibliographiques...), index, etc.

- une exploration contextuelle à deux degrés, grâce à des liens hypertexte, à l'intérieur même du site Bibliotheca-tholosana, et à l'extérieur du site (pour l'heure principalement avec BNF-Gallica) : à partir du texte de référence, on accédera aux textes numérisés, ou aux représentations picturales, qui entrent en relation avec lui (correspondants, personnages, ou œuvres cités, etc.) ; ainsi pourront être reconstitués les réseaux culturels qui fondent cette production ; Bibliotheca-tholosana s'attache à constituer un corpus, à explorer ses implicites et à corrélérer les données ; donc, au-delà de l'accès d'un large public à des textes méconnus, la démarche scientifique poursuivie a pour objet de révéler les décen-

trements possibles du regard habituellement porté sur les textes, afin de mettre en perspective les problématiques culturelles des XVI^e-XVII^e et XVIII^e siècles, et la complexité des enjeux de la période.

• **Projet Horace**

http://www.univ-tlse2.fr/elire/horaceopera/index_prov.html

Objectifs du projet Horace. L'ambition du projet est de donner à lire le texte d'Horace tel que, souvent, les hommes de la Renaissance le lisaient, *i.e.* accompagné de ses commentaires. La plupart des commentateurs ont commencé par faire cours sur l'œuvre d'Horace et ont ensuite publié leur commentaire. On peut ainsi mesurer l'importance de l'héritage et du capital hérité : nombre d'éditions humanistes collationnent les commentaires des scholiastes anciens, notamment ceux d'Acron et Porphyryon, et leur ajoutent les commentaires humanistes qui eux-mêmes commentent leurs prédécesseurs. Quand Horace est cité par Érasme, dans ses *Adages*, ou par Budé, il l'est souvent avec les commentaires dont il a fait l'objet. Il nous a donc semblé important de choisir une édition qui reflète ce travail de stratification. Celle de Bâle de 1555, même si elle ne comprend pas les commentaires de Josse Bade auquel nous renverrons à l'occasion, présente l'avantage d'être très lisible, de donner à lire les commentaires d'Acron et de Porphyryon, et ceux de Landino et donne également accès à un grand nombre de remarques d'autres commentateurs. Sa composition en deux volumes est caractéristique de cette reconstitution par l'édition de deux âges du commentaire et de ces effets d'échos d'un commentateur à l'autre.

Choix et méthode. Au-delà d'une simple numérisation des éditions commentées, en mode image, nous avons choisi de traduire certains de ces commentaires, de manière quasi exhaustive à titre d'exemple pour la première ode, en premier lieu les commentaires d'Acron et Porphyron, commentateurs de l'Antiquité et de Landino, premier commentateur humaniste. Puis de Josse Bade et de Denis Lambin. L'édition en ligne permettant une mise en ligne progressive des traductions, nous ajouterons au fur et à mesure du travail accompli des traductions complémentaires. Notre but n'est pas de traduire tous les commentaires, ce qui serait fastidieux pour le traducteur comme pour le lecteur, mais de donner une idée de la démarche.

Choix du corpus. Nous avons choisi de traduire de manière privilégiée, pour commencer, des extraits des commentaires des odes. La réception de l'art poétique d'Horace a en effet d'ores et déjà fait l'objet d'un travail critique important et le rôle des odes Horace dans la réinvention du genre lyrique à partir de la Renaissance nous a paru déterminant. Il ne suffit peut-être pas en effet de dire qu'Horace est un nom et que le seul patronage de ses odes institue poète lyrique. Les commentaires de ces odes nous ont paru de nature à pouvoir éclairer la définition du genre lyrique, de la lyre française que les poètes s'appliquent à refonder en France avec et avant la Pléiade.

Perspectives

Sur le plan scientifique. De nouveaux corpus seront élaborés dans le cadre des travaux de numérisation par le biais de nouveaux partenariats, notamment avec les équipes de recherche des universités toulousaines ou avec d'autres bibliothèques ou institutions.

Sur le plan technique. Une plate-forme d'accès aux documents basée sur la technologie XML et les logiciels libres est en cours de développement. Cette plateforme s'appuie sur l'outil SDX (Système documentaire XML), fédération d'outils fournissant un moteur de recherche et un générateur de pages XML, l'objectif étant de pouvoir interroger simultanément des éléments hétérogènes et disparates (texte intégral, images, liens URL...). L'application offre une possibilité d'indexation à partir de plusieurs DTD. SDX constitue un outil de recherche pour les documents

XML quelle que soit leur structure, prenant en entrée les informations issues des plateformes de production (OCR, XML, XML enrichi...) et produisant en sortie des documents XML compatibles avec les exigences des portails de diffusion.

La plateforme permettra de rechercher les ouvrages par auteurs, par titres, par sujets; il sera possible d'accéder directement aux tables des matières, aux index, avec liens entre les tables et/ou index et les pages correspondantes... Le protocole OAI sera implémenté.

Anne Blandin
Nathalie Dauvois-Lavialle
Marielle Mouranche
Fanny Népote-Desmarres

Les activités mentionnées dans l'article ci-contre réunissent donc différentes informations, spécialisations et implications...

Anne Blandin, ingénieur d'études en documentation, coordonne le projet.

Nathalie Dauvois-Lavialle est professeur de littérature française de la Renaissance à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Marielle Mouranche, conservateur, est responsable des corpus.

Fanny Népote-Desmarres est professeur de littérature française du XVII^e siècle à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

*Et Élisabeth Coulouma (coulouma@abes.fr), conservateur, a rédigé la bibliographie des impressions toulousaines du XVII^e siècle.

Anne.Blandin@biu-toulouse.fr

☎ 05 34 45 61 53 ou 61 35 📠 61 50

dauvois@univ-tlse2.fr

Marielle.Mouranche@biu-toulouse.fr

fanny.nepote@wanadoo.fr

Marie-Dominique Heusse, directrice du service interétablissements de coopération documentaire SICD ☎ 05 34 45 61 35 ou 34 ou 40

📧 BP 7093 - 11 rue des Puits-Creusés 31070 TOULOUSE CEDEX 07

Cocontractance

Le service interétablissements de coopération documentaire de Toulouse, rattaché à Toulouse-I, concerne six établissements.

Henry Roussillon, président de l'université **Toulouse-I – Sciences sociales**

Marie-Dominique Heusse, directrice du SCD

📧 11 rue des Puits-creusés 31070 TOULOUSE CEDEX 07

Rémy Pech, président de l'université **Toulouse-II – Toulouse-Le-Mirail**

Jean-Claude Annezer, directeur du SCD

📧 5 allée Antonio-Machado 31058 TOULOUSE CEDEX 9

Jean-François Sautereau, président de l'université **Toulouse-III – Paul-Sabatier**

Pierre Chourreau, directeur du SCD 📧 118 route de Narbonne TOULOUSE CEDEX 4

Gilbert Casamatta, président de l'Institut national polytechnique – **INP**

Catherine Forestier, directrice du SCD

📧 BP 34038 - 6 allée Émile-Monso 31029 TOULOUSE CEDEX 4

Louis Castex, directeur de l'Institut national des sciences appliquées – **INSA**

Françoise Labrosse 📧 BIB'INSA – 135 avenue de Rangueil 31077 TOULOUSE CEDEX 4

Jean-Louis Darréon, directeur du centre universitaire de formation et de recherche – **Champollion**

Florence Lunardi 📧 SCD – Place de Verdun 81012 ALBI CEDEX 9

De la numérisation en Aquitaine

Numérisation en histoire des sciences

La bibliothèque universitaire des sciences et techniques (BUST), héritière

de l'ancien fonds général constitué dès la création de la faculté des sciences en 1838, est détentrice d'un fonds patrimonial d'ouvrages scientifiques dont les plus anciens datent de la fin du xv^e siècle. Ils constituent une source essentielle pour la connaissance de l'histoire des sciences.

Le service commun de la documentation de l'université Bordeaux-I, afin de faire connaître ce fonds et d'en faciliter la consultation, et dans le cadre d'opérations de valorisation du patrimoine soutenues et réalisées par le SICOD (Service inter-établissements de coopération documentaire des universités de Bordeaux), a choisi de numériser certains de ces ouvrages.

Les six premiers*, disponibles sur le web en mode image (<http://thesis.bu.u-bordeaux1.fr/ouvrages/numerise.html>), et que le lecteur peut feuilleter en ligne ou télécharger sont des documents du xviii^e et du xix^e siècles, à dominante sciences biologiques et géologiques. Les titres à numériser ont été choisis par Pascal Duris, du laboratoire Épistémé de l'université Bordeaux-I. C'est également grâce à lui, et à Joëlle Ducos, du centre de recherches philosophiques sur la nature (CREPHINAT) de l'université Bordeaux-III, que le SCD a pu mener à bien et présenter, dans le cadre de la « Fête de la Science » et « Lire en fête », du 10 au 28 octobre 2005, une exposition intitulée :

D'Aristote à Einstein... des livres qui ont marqué l'histoire des sciences.

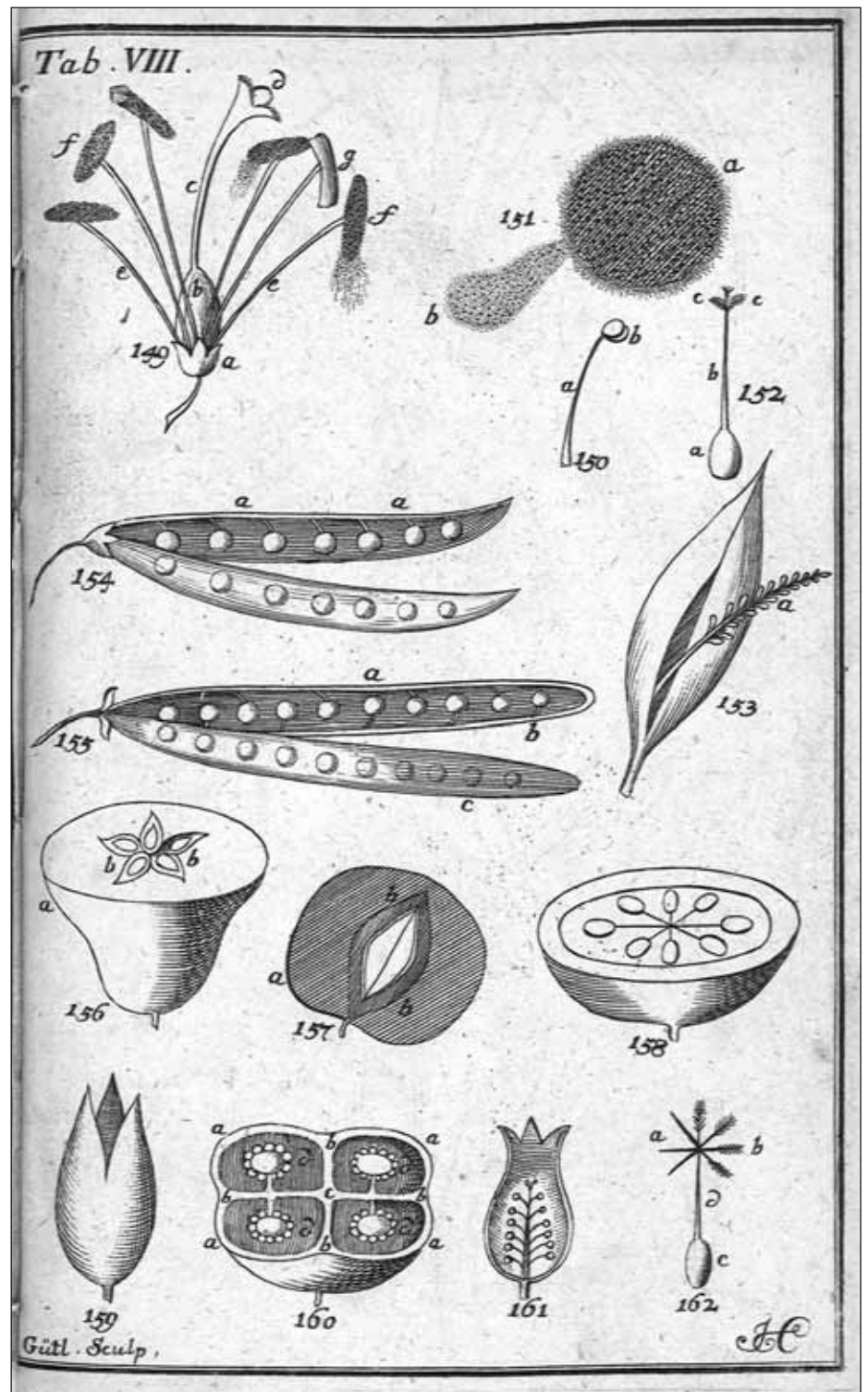
La mise en ligne des ouvrages numérisés a coïncidé avec l'inauguration de l'exposition, l'exemplaire conservé dans le fonds ancien de la BUST et la version numérisée de ces différents ouvrages étant présentés conjointement. Les historiens des sciences, Joëlle Ducos et Pascal Duris, ont convié, à cette occasion, les visiteurs à des parcours-conférences autour des textes essentiels ou fondateurs, témoignant de l'évolution permanente des sciences.

Catherine Etienne

Catherine Etienne est directrice du service commun de la documentation de Bordeaux-I.

✉ c.etienne@bu.u-bordeaux1.fr

☎ 05 40 00 89 91 📠 05 56 37 56 36



LINNÉ, Carl von. *Philosophia botanica*. Vienne, 1763 Tab. VIII
La numérisation a été effectuée par la société Arkhénom.

*

- BERT, Paul. *Leçons sur la physiologie comparée de la respiration*. Paris, 1870
- LUC, Jean-André de. *Lettres physiques et morales sur les montagnes*. La Haye, 1778
- HOOKE, Robert. *The Posthumous works*. Londres, 1705
- LINNE, Carl von. *Philosophia botanica*. Vienne, 1763
- NEEDHAM, John Turberville. *Nouvelles observation microscopiques*. Paris, 1750
- SENEBIER, Jean. *Physiologie végétale*. Genève, an VIII (1800)

Feuilletez en ligne...

Recherche sur l'archéologie du livre scientifique : histoire d'un genre et élaboration d'une banque de données

Les exemplaires conservés à la BUST constituent un ensemble révélateur d'une culture scientifique ancienne, particulièrement présente en Aquitaine. D'autres fonds importants existent, à la BM de Bordeaux et dans d'autres bibliothèques, mais leur dispersion et leur caractère souvent méconnu empêchent d'en mesurer toute l'étendue dans une région où la vie scientifique, de Montaigne à Pierre Duhem, a été particulièrement vivante. De cette situation est née l'idée d'un projet de recherche sur l'archéologie du livre scientifique qui s'accompagne d'un inventaire et d'une mise à disposition de ces fonds par la création d'une banque de données. Il s'agit de dégager une définition du livre scientifique en montrant comment l'écriture de la science s'inscrit dans un contexte épistémologique et intellectuel et en croisant des approches différentes – historiens et philosophes des sciences, littéraires, philologues, linguistes, historiens du livre et spécialistes de la représentation. Ce projet, mené avec des enseignants-chercheurs de Bordeaux-III, Bordeaux-I, Paris-IV, Louvain-la-Neuve et de l'EPHE, et soutenu par la MSH d'Aquitaine, est conduit en collaboration avec l'École nationale des chartes, l'Observatoire de Paris et en partenariat avec le SCD de Bordeaux-I, la BM de Bordeaux et les archives municipales de Bordeaux. **Entre 2007 et 2010**, il doit permettre une réflexion commune entre chercheurs, partenaires des différentes bibliothèques, et techniciens chargés de la plateforme technologique pour élaborer la banque de données numérisées qui mette à la disposition des chercheurs des livres représentatifs de la culture scientifique de 1450 à 1850. Les livres numérisés de la BUST en constitueront une base préliminaire, car le principe de sélection à l'origine de leur numérisation est également celui du projet de recherche. *J. Ducos*

« **Comment le Moyen Âge expliquait-il la pluie, le vent et l'arc-en-ciel ?** » J. Ducos

Joëlle Ducos est professeur de langue et littérature médiévales à l'université Bordeaux-III.

Robert HOOKE

The Posthumous Works réunit des mémoires inédits du physicien et **astronome anglais Robert Hooke** (1635-1703), notamment sur la philosophie naturelle, la nature et les propriétés de la lumière, les comètes, les tremblements de terre. Ces *Œuvres posthumes* s'ouvrent par une notice biographique de l'auteur et sont illustrées d'une vingtaine de planches. Membre éminent de la *Royal Society* de Londres, Hooke est le premier à observer au microscope des cellules végétales et à en donner une figure.

John Turberville NEEDHAM

Membre lui aussi de la *Royal Society*, ami de Réaumur et de Buffon, **l'abbé anglais John Turberville Needham** (1713-1781) est un autre grand microscopiste. Il est surtout le premier à réaliser des expériences pour tenter d'élucider la question de l'origine des infusoires (protozoaires microscopiques) dont il décrit soigneusement les conditions dans son livre de 1750. Needham affirme qu'ils naissent par génération spontanée, point de vue matérialiste difficile à concilier avec les convictions d'un homme d'Église pour qui Dieu est le seul à pouvoir créer la vie.

Carl von LINNÉ

La *Philosophia botanica* du **naturaliste suédois Carl von Linné** (1707-1778), dont la première édition date de 1751, expose par une suite d'aphorismes et dans un langage laconique caractéristiques de l'auteur les règles et dogmes auxquels doivent se plier les botanistes pour décrire, classer et nommer correctement les plantes. Linné est l'inventeur de la nomenclature binomiale des espèces toujours en usage aujourd'hui.

Jean-André de LUC

Les *Lettres* du **voyageur et naturaliste genevois Jean-André de Luc** (ou Deluc) (1727-1817), adressées à la « Reine de la Grande Bretagne », sont son œuvre majeure. C'est là qu'il utilise pour la première fois le mot « géologie ». Deluc est l'un des premiers à comprendre l'importance des fossiles en stratigraphie.

Jean SÉNEBIER

Comme en témoigne son livre de 1800, le **physiologiste suisse Jean Sénebier** (1742-1809) a principalement travaillé sur la physiologie végétale. Il a notamment étudié l'effet de la lumière sur les plantes. Il établit que l'émission d'oxygène en journée est commune à toutes les plantes vertes.

Paul BERT

Enfin, le livre de **Paul Bert** (1833-1886), **physiologiste et homme politique français** – il est ministre de l'Instruction publique à la fin de 1881 sous Gambetta –, contient la démonstration expérimentale que la respiration est un processus tissulaire, et même intracellulaire, et non pas sanguin comme le soutient son maître Claude Bernard. Tous les êtres vivants respirent, qu'ils aient ou non du sang. *P. Duris*

« **Je questionne la science d'hier pour mieux comprendre celle d'aujourd'hui.** » P. Duris

Pascal Duris est maître de conférences en épistémologie et histoire des sciences à l'université Bordeaux-I.



Jean SÉNEBIER
Bibliothèque publique
et universitaire de Genève
Centre d'iconographie genevoise
cig.bpu@ville-ge.ch

Mission Patrimoine

Le service interétablissements de coopération documentaire des universités de Bordeaux, chargé de la mission *Patrimoine*, a conduit une réflexion sur **la numérisation des ouvrages anciens**.

Définir une thématique, des publics, des partenariats avec les enseignants via les quatre services communs de la documentation, des outils de mise en ligne et des solutions techniques ont été autant de questions qui se sont posées. Elles semblent maintenant résolues dans les choix ici exposés. Une vitrine ayant pour fil conducteur la documentation patrimoniale bordelaise ou plus largement régionale a pu très vite voir le jour. Parfois directement liée à cette notion géographique (Fonds Brutails), elle peut aussi concerner la personnalité du donateur (membre influent de la société bordelaise, professeur éminent des universités).

Le service commun de la documentation de l'université Bordeaux-I travaille en collaboration avec des enseignants impliqués dans le choix des ouvrages devant figurer dans la vitrine Aquitaine. À titre d'exemple, nous pouvons déjà mentionner, de Jean-Pierre Grateloup (1782-1862), *l'Essai sur la distribution géographique, orographique et statistique des mollusques terrestres et fluviatiles vivant dans ce département*, imprimé à Bordeaux en 1858. Le SCD de l'Université Victor-Ségalen conserve, dans la bibliothèque de l'UFR des sports, les ouvrages d'un émérite conservateur à la société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest. Citons-en deux : *Les Aliénés voyageurs : essai médico-psychologique*. – 1887 et *L'Éducation physique : au point de vue historique, scientifique, technique, critique, pratique et esthétique*. – 1901.

Le SCD de l'Université Michel-de-Montaigne offrira principalement deux fonds : le fonds Jean-Auguste-Brutails (1859-1926) en histoire de l'art (2 000 photographies peu légendées de monuments aquitains) et le Recueil des idiomes de la région gasconne de 1895 – la parabole de l'Enfant prodigue retranscrite dans les parlers de 4444 communes des dix départements de langue gasconne.

Le fonds ancien juridique de Bordeaux-IV trouve son origine dans le legs du baron Fré-

déric de Portal (1878). Ce legs est principalement constitué par la bibliothèque de son père, le baron Barthélémy. Ministre de la marine et des colonies, cette personnalité bordelaise (cf. Cours Portal) a été conseiller municipal et adjoint au maire de Bordeaux.

Outre des ouvrages de droit romain, d'histoire religieuse ou des recueils de coutumes, on trouve de nombreux volumes et des périodiques qui vont de 1787 à la fin du XIX^e siècle.

Le public concerné par ce site est à la fois « grand public », et public spécialisé c'est-à-dire qu'il est destiné à l'usage des chercheurs, des enseignants et des étudiants. La nature scientifique des documents présentés vise naturellement un public de chercheurs. Ils sont étroitement associés au choix des documents et participent à la description et à la mise en valeur de ces fonds. Les documents numérisés peuvent servir d'appui pour les cours ; les étudiants auront à leur disposition des matériaux autrefois peu ou pas communicables. C'est le cas des manuels de droit pour les étudiants de Bordeaux-IV, manuels dont l'état interdisait toute communication quotidienne. De même les linguistes de Bordeaux-III et au delà (des étudiants espagnols en ont déjà fait la demande) pourront avoir accès au Recueil des idiomes de la région gasconne. Enfin, des expositions « grand public » seront possibles, mêlant éléments didactiques, photos et illustrations. Le fonds Brutails se prêterait tout particulièrement à cet exercice, alliant photographies et documents locaux témoignant du passé régional de la fin du XIX^e siècle.

En conclusion, il faut souligner que **la réalisation d'une « vitrine »** constitue une première étape destinée avant tout à intéresser le public des enseignant-chercheurs de l'université, comme les instances culturelles de la Région, aux richesses contenues dans les bibliothèques universitaires. En même temps, cette première étape a pour objet de constituer au sein du SICOD, une expertise en la matière et de mettre en place une infrastructure au service des SCD de Bordeaux.

Pierre Chalve

✉ chalve@u-bordeaux4.fr
 ☎ 05 56 84 86 89 📠 86 96

Christine Girard, directrice du service interétablissements de coopération documentaire SICD ✉ cgirard@u-bordeaux4.fr 🌐 <http://www.sicod.u-bordeaux.fr/>
 ☎ 05 56 84 86 86 📠 4 avenue des Arts 33607 PESSAC

PERSÉE : un programme de numérisation et un portail open source pour les SHS

PERSÉE est un programme de numérisation et de publication électronique de revues scientifiques en sciences humaines et sociales de langue française initié par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et réalisé par des établissements publics.

<http://www.persee.fr>

La direction de l'enseignement supérieur, dans le cadre de sa mission de définition et de mise en œuvre d'une politique de développement et de valorisation de l'information scientifique et technique, a lancé en mars 2003 un appel d'offres pour sélectionner un établissement public qui prendrait en charge la réalisation et la gestion d'un **portail de diffusion de revues scientifiques en SHS – sciences humaines et sociales**. La numérisation et la mise en ligne d'un tel corpus répondent à un triple objectif de valorisation des publications scientifiques en langue française, de promotion de l'accès libre aux résultats de la recherche et au patrimoine scientifique et de mise à disposition de la communauté scientifique d'un outil de recherche et de consultation. Le projet présenté par le consortium d'établissements regroupant l'Université Lumière, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et l'Université de Nice-Sophia Antipolis, a été retenu.* Cette sélection a inauguré une période de 14 mois de développements et le traitement de sept revues « pionnières ». L'une des ambitions de PERSÉE, au-delà de la numérisation des collections imprimées de revues scientifiques et de leur diffusion en ligne, est d'offrir des services et des outils permettant une exploitation riche des documents sans **que l'internaute ne perçoive de rupture notable avec ce qui lui est proposé pour l'édition courante**. Ce souhait d'assurer une qualité de consultation et de services comparable à celle existant pour les portails d'édition courante s'accompagne d'une volonté de garantir l'interopérabilité avec les autres projets du même type et de mettre en œuvre des solutions technologiques capables de supporter des évolutions à venir. La première phase de conception et de réalisation s'est achevée en

janvier 2005 avec l'ouverture au public du portail PERSÉE et le début d'une nouvelle phase d'enrichissement du contenu diffusé des fonctionnalités d'utilisation du corpus numérisé.

Un accès ouvert à l'information scientifique

Le portail PERSÉE a été conçu en conformité avec les attentes des chercheurs français. Il offre un accès libre et gratuit à l'ensemble des collections numérisées dans une logique de **diffusion non exclusive** et dans le respect du droit des auteurs dont l'accord est individuellement requis.

L'éditeur ou le diffuseur de la revue peut déterminer une période d'une durée maximale de cinq années pendant laquelle les numéros ne sont pas librement diffusés sur l'internet. Cette période de non diffusion est un moyen de garantir la commercialisation des numéros les plus récents et de préserver l'équilibre économique des revues.

Technologies libres et respect des normes et des standards

Dans une même logique d'ouverture, les solutions technologiques retenues reposent sur des normes et des standards ouverts. En 2006, le résultat des développements informatiques effectués sera disponible et documenté, sous licence *open source*.

PERSÉE repose sur un certain nombre de normes et de standards qui garantissent une utilisation optimale du site web par tout internaute, l'interopérabilité du portail et des possibilités étendues de mutualisation avec d'autres outils du même domaine :

- **XML** constitue le pivot du programme PERSÉE ;
- les recommandations du **W3C** sont respectées ;
- les bibliothèques peuvent intégrer à leur catalogue des références bibliographiques de PERSÉE grâce à la norme **Z39.50** ;
- enfin, le portail PERSÉE peut être « moissonné » par toute organisation respectant le protocole **OAI PMH**.

D'un point de vue documentaire, le schéma **METS**, les formats bibliographiques **MARC** et **MODS** et le jeu de métadonnées **DC** et le schéma *Érudit article* ont été retenus pour décrire les différents niveaux de granularité

La Structure du vocabulaire moderne de la langue inuit du Québec-Labrador

Louis-Jacques DORAIS
L'Homme - Année 1977 - Volume 17 - Numéro 4 - pp. 35-63
35 ◀ 35 ▶ 63

Exporter la page en PDF Exporter l'article en PDF Vignettes Zoom : 50 100%

LA STRUCTURE DU VOCABULAIRE MODERNE DE LA LANGUE INUIT DU QUÉBEC-LABRADOR

par
LOUIS-JACQUES DORAIS

L'analyse lexicologique a posé et pose encore aux linguistes et aux sociolinguistes de multiples problèmes. De nombreux chercheurs se sont attaqués à l'étude du **vocabulaire**, sans qu'il se dégage pour autant une méthode universelle d'analyse de la structure des mots. Dans cet article, nous voulons donner un exemple parmi d'autres de ce type de recherche.

Le corpus sur lequel nous travaillerons appartient à la langue **inuit** (esquimaude). Il s'agit d'un ensemble de 2 153 lexèmes désignant tous des objets ou des concepts introduits par les Européens. Ces mots ont été recueillis lors de deux

des revues que sont la collection, le numéro et l'article.** La collection de chaque revue est une entité décrite et présentée en tant que telle ; elle englobe des numéros ayant une cohérence éditoriale propre et comprenant des unités documentaires – **éditorial, article, compte rendu, note critique**. L'article identifié, décrit et pouvant être structuré et finement documenté, constitue l'unité documentaire de base du portail PERSÉE.

Un outil pour les chercheurs

En rupture avec une vision muséographique de la mise en ligne de corpus patrimoniaux, PERSÉE offre un ensemble d'outils d'exploitation et de réappropriation des contenus numérisés qui permet de pallier la contrainte initiale imposée par le support imprimé et la numérisation en mode image. Sur le portail PERSÉE, les utilisateurs disposent d'outils leur permettant de naviguer dans les collections de revues, d'accéder au sommaire et à la table des matières numériques de tous les numéros, d'accéder au fac-similé de la revue, de rechercher un item particulier, d'utiliser le mode texte à des fins de citation et d'obtenir des références bibliographiques précises (titre, auteur, année, volume, numéro, pagination, type d'unité documentaire et conditions d'accès au texte intégral). L'outil de recherche permet d'effectuer des requêtes plus ou moins complexes, sur le texte intégral du corpus (issu d'un logiciel de reconnaissance optique de caractères) ou sur les métadonnées qui sont associées à la collection d'une revue, à un numéro et enfin à un article. Tous les utilisateurs ont la possibilité de télécharger, en format PDF, sur leur

poste de travail les documents qui les intéressent et de les imprimer.

Le terme « portail » est usité dans la mesure où PERSÉE fédère l'accès à un bouquet de revues qui ont fait l'objet d'une sélection et répondent à un certain nombre de critères de nature éditoriale et scientifique. PERSÉE est doté d'un comité de suivi, présidé par le représentant du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est composé, à parité, de membres de trois collèges rassemblant des représentants des institutions et des établissements publics associés à la réalisation et au développement de PERSÉE, des scientifiques, des directeurs de publications en sciences humaines et sociales et des éditeurs, et des experts choisis pour leurs compétences scientifiques, techniques ou juridiques sur les problématiques de diffusion et de publication électroniques de revues. Ce comité de suivi a entre autres pour missions de veiller au respect des orientations scientifiques de PERSÉE et de se prononcer sur les demandes de partenariat émanant de revues, d'éditeurs et de diffuseurs. Outre l'offre d'un accès fédéré et de fonctionnalités de navigation et de recherche dans les corpus de revues, PERSÉE est un portail car il offre des services spécifiques destinés à des utilisateurs qui ont choisi de s'authentifier. Les utilisateurs authentifiés bénéficient d'outils permettant de sauvegarder d'une session à l'autre les requêtes qui ont pu être lancées et les documents consultés et d'être alertés par courrier électronique de la diffusion via PERSÉE de nouveaux documents correspondant à leurs centres d'intérêt. Enfin, des outils comme les forums permettent d'initier des communautés de lecteurs et de lecture...

Une logique de collaboration et un impératif de diffusion

Le modèle PERSÉE se distingue d'une simple prestation de service reposant sur une externalisation de toutes les tâches de la rédaction de la revue vers l'équipe PERSÉE. Il repose sur un principe fondamental de coopération et d'échange, les parties prenantes intervenant en fonction de leurs compétences respectives. **Les revues, acteur essentiel** du programme, décident de la description intellectuelle de la publication, participent à la production des données et les valident avant leur mise en ligne. Elles prennent également en charge les demandes d'autorisation de diffusion adressées à leurs auteurs ; quant à l'équipe PERSÉE, elle assure l'expertise technique, la numérisation et la publication électronique des collections imprimées. Des accords de coopération sont en cours avec les principaux portails francophones assurant la diffusion de la production courante de revues scientifiques en sciences humaines et sociales – revues.org, CENS, CAIRN, Armand Colin. L'objectif est d'offrir aux lecteurs une continuité dans la consultation des fonds lorsque la partie patrimoniale de la revue est disponible sur PERSÉE et que la partie courante est accessible sur un autre site en utilisant le protocole OAI.

Les partenaires

Le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), à travers la direction de l'enseignement supérieur en concertation avec la direction de la recherche et la direction de la technologie, finance et coordonne le projet ; il assure le suivi du développement du portail.

PERSÉE est doté d'un **comité de suivi**, présidé par le représentant du MENESR. Il est composé, à parité, de membres de trois collèges.

Le consortium d'établissements regroupe l'Université Lumière, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et l'Université de Nice-Sophia Antipolis ; conduit par Lyon-II, il assure les développements technologiques liés à la plate-forme de production et au portail de diffusion, la gestion des outils développés, la numérisation des collections et l'organisation du traitement des revues en concertation avec ces dernières.

Le CINES – Centre informatique national de l'enseignement supérieur – assure la diffusion et l'archivage pérenne des collections.



Cf. www.persee.fr

Actuellement, les internautes peuvent accéder sur PERSÉE à plus de **25 000 documents, dont 8 200 articles scientifiques**.

L'objectif est de multiplier les points d'accès afin d'assurer la plus grande diffusion de cette information scientifique sur le réseau. L'indexation par les moteurs de recherche de type Google Scholar est une première étape qui sera complétée, en 2006, par des liens avec les bases de données bibliographiques d'éditeurs privés. La conformité au protocole OAI-PMH constitue le meilleur vecteur de diffusion avec la propagation des métadonnées. PERSÉE est notamment « moissonné » par le portail du Sudoc (Système universitaire de documentation) et par **OAIster**** qui « moissonne » plus de 400 archives à travers le monde.

Nathalie Fargier

nathalie.fargier@univ-lyon2.fr

☎ 04 78 69 74 71 ou 70 00

Programme Persée 📠 Université Lyon-II
86 rue Pasteur 69365 LYON CEDEX 07

* L'université Lyon-II s'est donné le nom des Frères Lumière, la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, celui de Jean Pouilloux et l'université de Nice s'est adjoint celui de Sophia Antipolis.

**

METS

Metadata Encoding and Transmission Standard, <http://www.loc.gov/standards/mets/>

MARC

Unimarc, <http://www.ifla.org/VI/8/up.htm> et Marc21, <http://www.loc.gov/marc/>

MODS

Metadata Object Description Schema, <http://www.loc.gov/standards/mods/>

DC

Dublin Core, <http://dublincore.org/>

OAIster

<http://oaiSTER.umdl.umich.edu/o/oaister/>

Les revues

Revues actuellement disponibles sur le portail PERSÉE

Annales, histoire, sciences sociales, Editions de l'EHESS

Annales de géographie, Armand Colin

Archives de sciences sociales des religions, Editions de l'EHESS

Bibliothèque de l'École des chartes, Société de l'Écoles des chartes

L'Homme, Editions de l'EHESS

Matériaux pour l'histoire de notre temps, Association des amis de la BDIC et du Musée

Mélanges, Editions de l'École française de Rome

Revue de l'art, CNRS - périodique jusqu'en 2004

Revue économique, Presses de Sciences Po

Revue française de science politique, Presses de Sciences Po

Revue internationale de droit comparé, Société de législation comparée

Vingtième siècle, Presses de Sciences Po

Revues qui vont intégrer le portail PERSÉE

Actes de la recherche en sciences sociales, Editions du Seuil

Année psychologique, PUF - jusqu'en 2005

Bulletin de correspondance hellénique, Editions de l'École française d'Athènes

Cahiers d'études africaines, Editions de l'EHESS

Cahiers du monde russe, Editions de l'EHESS

Critique internationale, Presses de Sciences Po

Langages, Armand Colin

Langue française, Armand Colin

Politique étrangère, IFRI / Armand Colin

Politix, Armand Colin

Revue de l'OFCE, Presses de Sciences Po

Revue d'économie industrielle, Editions techniques et économiques

Revue du Louvre, Réunion des musées nationaux

Romantisme, Armand Colin

BDIC - Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

CENS - Centre d'édition numérique scientifique du CNRS

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

L'INA numérise et valorise ses collections

Constat alarmant en 1999 : 80 % des archives de l'INA sont menacées de disparition d'ici 20 ans
Objectif ambitieux en 2004 : 100 % des archives de l'INA seront sauvegardées en 2015

Menacées par l'usure du temps, les archives de l'INA font l'objet d'un ambitieux plan de sauvegarde depuis 2001. Depuis 2000 on sait que la durée de vie des supports vidéo est estimée aujourd'hui à cinq ans et celle des supports film et radio à dix ans. De plus, à la dégradation physicochimique des supports analogiques, s'ajoute également l'obsolescence des équipements de lecture. **URGENCE !**

Pour ses lecteurs, *Arabesques* a contacté Jean-Marc Bordes, directeur général délégué de l'INA chargé du pôle patrimoine et de la direction de la recherche et de l'expérimentation. Il a bien voulu revenir sur le projet de migration des données de l'analogique vers le numérique appelé **Plan de sauvegarde et de numérisation - PSN**.

Avant tout, Jean-Marc Bordes insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de restauration mais bien de sauvetage d'archives. « On restaure un programme lorsqu'on souhaite améliorer la qualité de l'enregistrement (suppression des rayures d'un film, des parasites d'un enregistrement sonore, reconstitution d'images ou de sons manquants) en vue d'une édition sonore ou vidéo, ou de la rediffusion d'une fiction. C'est une opération coûteuse, car très minutieuse, qui est engagée dans la perspective d'une



INA – Salle de consultation à la BNF Copyright INA avril 2002 – Photo : J-M. Briard
http://www.ina.fr/presse/phototheque/photos/ina/BnF_consultation03.jpg

exploitation commerciale. En revanche, la sauvegarde est une opération systématique d'une nature quasi industrielle » L'objectif est clair, toutes les archives menacées seront sauvegardées, les documents en danger immédiat seront traités prioritairement.

L'échéancier est annoncé.
 Fin 2004, 22 % du fonds menacé est sauvé soit 181 000 heures d'archives.
 Fin 2009, 52 % du fonds menacé sera sauvé soit 433 000 heures d'archives.
 Fin 2015, 100 % du fonds menacé sera sauvé soit 835 000 heures d'archives.

Au cours de cette numérisation, les archives menacées sont systématiquement visionnées ce qui permet, à terme, le contrôle des données de catalogage et de description des contenus, leur enrichissement par les documentalistes de l'INA et des découvertes de documents rares ou inédits.

Le travail entrepris alimente les bases de données de l'INA pour la recherche documentaire. Plus de cinq millions de notices documentaires sont aujourd'hui disponibles qui décrivent les fonds, nationaux et régionaux, propriété de l'INA.

L'INA en bref

Statut	L'Institut national de l'audiovisuel est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par la réforme de l'audiovisuel menée en 1974 et mis en place le 6 janvier 1975.
Missions	-La conservation du patrimoine audiovisuel national -L'exploitation et la mise à disposition de ce patrimoine -L'accompagnement des évolutions du secteur audiovisuel à travers ses activités de recherche, de production et de formation
Budget et personnel	103 M€ et 945 personnes
Dépôt légal	Loi du 20 juin 1992 L'INA a pour mission le dépôt légal des programmes radiodiffusés et télédiffusés.
Collections	2 500 000 heures d'archives composées des émissions des radios nationales et privées, chaînes de télévision publiques et privées, hertziennes, câblées et satellites INA : 1 ^{re} banque mondiale d'images numérisées.
Inathèque	1995 : création de l'Inathèque de France 1998 : l'inathèque ouvre son centre de consultation à la BNF

Un moyen d'intégration ! Numériser et Unire

En fait, le *Plan de sauvegarde* et de numérisation des archives a pour effet d'accélérer et de développer l'accessibilité des archives grâce au numérique. Fin 2005 ce sont déjà 250 000 heures de vidéo qui sont disponibles en consultation et visionnage pour les professionnels (producteurs, chaînes de TV, etc.) sur Internet à travers le service www.inamedia.com.

De plus, avec l'attribution à l'INA du **dépôt légal** des programmes radiodiffusés et télédiffusés, un champ nouveau de diffusion a été ouvert en direction des publics scientifiques, chercheurs et universitaires.

En 1998, *l'Inathèque* a ouvert un centre de consultation à la Bibliothèque nationale de France et doit ouvrir six nouvelles implantations équivalentes en région afin de rendre la mémoire accessible pour le grand public d'ici 2009.

La question de la pérennité des nouveaux produits créés par la numérisation s'est bien évidemment posée. Jean-Marc Bordes précise que le format Mpeg s'est imposé, Mpeg1 pour le visionnage, Mpeg2 pour la qualité broadcast ; les outils utilisés sont des encodeurs Mpeg alimentés par cinq robots de la marque FlexiCard.

On le voit, l'INA historiquement destinée aux diffuseurs et producteurs professionnels de l'audiovisuel a considérablement valorisé ses fonds et les rend progressivement accessibles au grand public. La numérisation, la réindexation des documents ont créé de la valeur ajoutée qui permet à l'INA de passer d'un statut de grand musée de la mémoire à celui d'un lieu de référence vivant et riche.

Propos recueillis
par Josiane Faïta-Hugues
✉ faita-hugues@abes.fr

Jean-Marc Bordes, directeur général
délégué de l'INA
INA ☎ <http://www.ina.fr>
☎ 01 49 83 26 68 📠 25 90
📍 4 avenue de l'Europe
94366 BRY-SUR-MARNE

Le projet de système d'information documentaire de l'université de Reims – Champagne-Ardenne –, l'URCA, a été inauguré en février 2005. Le portail documentaire est devenu **une pierre de l'édifice numérique** de l'université et des nouveaux services proposés aux enseignants-chercheurs et aux étudiants. Ce projet a été réalisé dans le cadre du contrat quadriennal État-Université 2004-2007. Il est toujours l'objet de développements nouveaux et s'enrichira encore à l'avenir de nouvelles fonctionnalités. Il s'est notamment intégré dans le nouveau site institutionnel de l'université ouvert en décembre 2005 et dans le bureau virtuel de l'étudiant en janvier 2006. Ce bureau virtuel, réalisé au sein du consortium d'universités **UNIRE (Universités numériques interrégionales de l'Est)** permet aussi un accès en ligne d'actualités personnalisées, au dossier de scolarité, aux notes, au calendrier des examens, à des cours en ligne. L'objectif recherché pour la partie documentaire est d'offrir un dispositif simple à nos usagers pour l'accès à l'ensemble de la documentation disponible au service commun de la documentation quel que soit son support. Il offre également aux enseignants-chercheurs et aux doctorants la possibilité de diffuser sous forme électronique leurs travaux scientifiques. Ce portail propose également de nouveaux services en ligne permettant une meilleure communication à distance avec nos lecteurs : suggestions d'acquisition et demandes de prêts entre bibliothèques sont maintenant gérées en partie par ce canal. Il nous permet également de mettre en ligne des parcours documentaires illustrant des thématiques étudiées, par exemple lors des conférences des « Jeudis de la Science » organisées par la bibliothèque de sciences.

Recherche numérisation en espérant

Le portail permet d'accéder en ligne à l'intégralité du catalogue avec des options avancées de recherche ; il s'ouvre également vers les ressources électroniques. Ces dernières recherches peuvent s'effectuer de trois façons : **par titre de revue, par**

sujet ou par plan de classement. Il permet de prendre connaissance des nouveautés des tests en cours et de faciliter la présentation et la valorisation de notre politique documentaire en la matière. Un mode de recherche multi-source permet également d'effectuer des recherches simultanées sur plusieurs sources : bases de données, ressources internes du SCD et ressources externes. Un des points forts du portail est d'avoir mis à la disposition de notre communauté universitaire une base de gestion électronique de documents et de permettre d'offrir un outil simple de diffusion et de valorisation. Le conseil scientifique de l'URCA a voté à l'unanimité en mai 2004 la charte de diffusion électronique des thèses et cette décision a été confirmée par le conseil d'administration le 5 juillet 2004. Dès cette date, nous avons reçu quelques thèses sous forme numérique et depuis mars 2005, 64 thèses ont été mises en ligne. Un moteur de recherche performant permet également de rechercher sur le texte intégral du document. Le circuit en local est maintenant bien ancré dans les habitudes des deux écoles doctorales de l'université. Une formation pour les doctorants a été organisée par les bibliothécaires et conservateurs du SCD. Elle leur permet de s'approprier cette forme de publication dès le début de leur thèse. Le SCD souhaite bien sûr exporter l'ensemble de ces documents (fichiers et métadonnées) dans STAR et en assurer ainsi une meilleure diffusion et un archivage pérenne.

Les presses universitaires en ligne

Cette fonctionnalité nous a permis également de proposer aux enseignants-chercheurs une base permettant de diffuser leurs propres documents ou productions. C'est ainsi que la revue **Imaginaires**, éditée par les Presses universitaires de Reims depuis 1996 à raison d'un numéro annuel a été mise en ligne en collaboration avec le directeur de la publication, une professeure de littérature anglaise et le centre de recherche interdisciplinaires sur les langues, les littératures, la lecture



et l'élaboration de la pensée. En collaboration avec le centre de recherche sur l'histoire et études des mouvements étudiants, s'élabore une maquette pour la diffusion de la revue **T.HEME** qui diffusera les résultats des travaux des chercheurs et doctorants de ce centre de recherche. Une charte de diffusion respectant les droits d'auteur a été mise en ligne et encadre la diffusion de ces documents. Cette base permet également la diffusion du **Bulletin**, lettre d'information du SCD à l'usage de ses lecteurs ainsi que ses rapports d'activité. Ce module permet également de diffuser en ligne les annales d'examen de l'UFR de droit et sciences politiques jusque là uniquement consultables sur place et sur format papier.

Hydrologie et technologie

Numériser le fonds ancien de **l'École de médecine de Reims** vise à valoriser une partie du patrimoine écrit régional spécialisé en médecine en donnant accès au texte intégral d'un certain nombre d'ouvrages sélectionnés parmi les collections de la bibliothèque universitaire de Reims et de la bibliothèque municipale de Reims – Bibliothèque Carnegie. La mise en ligne de ce patrimoine aura pour avantage de ras-

sembler virtuellement des collections que l'histoire a séparées et de restaurer ainsi leur unité thématique et intellectuelle. Le travail est en cours. Il s'est agi dans un premier temps de trouver une thématique commune aux deux collections susceptible de rassembler un corpus d'ouvrages intéressant un large public et complémentaire des travaux de numérisation déjà achevés, notamment par la BIUM dans Medic@ ou par la BNF dans Gallica. La thématique retenue sera celle des **eaux minérales** ; le corpus comporte des études hydrologiques sur les cours d'eaux de la région mais aussi des travaux de médecins champardennais. En collaboration avec **l'université de technologie de Troyes** et dans le cadre d'appel à projets de la région Champagne-Ardenne, le SCD développe une réflexion et une étude de faisabilité de façon à proposer à nos étudiants respectifs un guichet de référence en ligne de type « Interroger un bibliothécaire ». Les questions seront partagées entre nos deux établissements sur

les thématiques et disciplines respectivement enseignées dans l'une ou l'autre. Le guichet en ligne, accessible à partir des portails documentaires des deux universités permettra aux différents utilisateurs de poser leurs questions de recherche documentaire et d'y voir très rapidement une réponse. Il ne s'agit pas pour les bibliothécaires de donner des réponses précises mais des conseils d'orientation, des parcours documentaires, des pistes bibliographiques correspondant pleinement à leurs missions et à leurs fonds. Il pourra également être donné des conseils de réorientation vers d'autres services ou d'autres établissements. C'est la continuité du traditionnel service de référence, sous une forme actuelle et plus en rapport avec les usages des utilisateurs. Le portail nous ouvre bien des chemins vers le travail en réseau et à distance. Il facilite de façon évidente notre **intégration dans l'université** et nous permet vraiment de valoriser nos collections.

Carine Elbekri-Dinoird

*Gérard Mary, président de l'université de Reims – Champagne-Ardenne
Carine Elbekri-Dinoird, directrice du service commun de la documentation
SCD ☎ 03 26 91 39 28 📠 39 30*

📧 Campus Croix-Rouge – Avenue François-Mauriac 51095 REIMS CEDEX

À l'URCA en 2006

L'Université de Reims-Champagne-Ardenne, ce sont 21 000 étudiants et 1 200 enseignants-chercheurs sur trois campus et des délocalisations en région à Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Troyes.

Les quatre sections du SCD

1. Droit et lettres – **Bibliothèque Robert-de-Sorbon***
2. Santé
3. Sciences exactes et STAPS
4. Une antenne délocalisée intégrée dans la médiathèque de Troyes

L'URCA bénéficiera d'**une nouvelle bibliothèque** sur le campus Croix-Rouge, qui compte 10 000 étudiants répartis en **trois UFR, de droit, de sciences économiques et de lettres et sciences humaines**. Cette bibliothèque de 9 000 m², construite selon la démarche HQE (Haute qualité environnementale) et intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication proposera à ses lecteurs 1 000 places assises dont 175 équipées de postes multimédias, 500 prises réseaux et électrique ainsi que 4 bornes WIFI – Cabinet d'architectes Les ateliers Chabanne de Lyon. Cette ouverture sera la consécration de plusieurs années de réflexion sur l'organisation d'une bibliothèque, d'un dialogue constant avec les architectes et la maîtrise d'ouvrage (Région Champagne-Ardenne). Ce nouvel équipement nous aura permis de mettre en œuvre une véritable réflexion sur l'organisation des collections et l'accueil du public. Le déménagement s'effectuera entre juin et septembre 2006.

***Robert de Sorbon** (1201-1274). Né dans les Ardennes, chanoine de Cambrai, puis chapelain de saint Louis, Robert de Sorbon est l'auteur de plusieurs traités, parmi lesquels *De consciencia*, *De confessione*, *De matrimonio*. Et chacun sait qu'il est le « fondateur d'un collège qui (était devenu), en un clin de ciboire, tribunal ecclésiastique... » Cf. *Chronique* de Francis Marmande, *Le Monde*, 16.3.2006

Pleins feux sur... la FMSH

Entre aujourd'hui et demain : la bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme

En se plaçant d'un point de vue en quelque sorte génétique, on aurait envie de dire que la bibliothèque de la FMSH a un statut particulier qui s'inscrit dans la conception de l'agencement des espaces de l'immeuble du 54 boulevard Raspail où elle est implantée. En effet, suivant la volonté de son géniteur, l'immeuble de verre qui abrite la Fondation a été conçu autour de « l'ouvrage ». Plus précisément, sa morphologie agence, plateau par plateau, des cellules de production de pensée – des bureaux et des salles de réunion pour chercheurs – au pourtour d'un espace central de traitement et de mise à disposition d'ouvrages et de revues – la bibliothèque – verticalement relié par des monte-charges avec des magasins-réserves installés en sous-sols où sont stockés la plupart des documents. Ainsi conçu, cet ensemble était destiné à combiner à travers une association fonctionnelle entre verticalité et horizontalité, les exigences gestionnaires d'une mutualisation des fonds documentaires avec la volonté des chercheurs de disposer, au plus près, des fonds spécialisés correspondant à leurs activités. L'ouvrage – livre ou revue – était considéré comme le principal outil de travail du chercheur en SHS, l'attractivité de la bibliothèque étant déterminée par la richesse et l'accessibilité de son fonds. Dès lors, la question principale qui se posait à une « Maison » exclusivement vouée à la recherche, qui se voulait pluridisciplinaire et ouverte sur la globalité du monde, était celle de ses moyens – moyens financiers pour acquérir les ouvrages, moyens humains pour les traiter et les mettre à disposition –, au regard de ses ambitions.

Face à cette contrainte budgétaire et tout en essayant de la desserrer en augmentant ses dotations et en cherchant à réduire le coût de ses acquisitions, la Fondation a classiquement recherché une certaine spécialisation de son fonds documentaire de façon à disposer d'une « richesse » – à défaut d'une excellence – dans des domaines plus spécifiques, et une organisation « efficace » de la gestion de ce fonds. Ainsi s'explique la trajectoire de la bibliothèque qui s'inscrit dans une perspective continue de « rationalisation » de son activité à travers ses politiques d'acquisition d'ouvrages et d'abonnement à des revues, mais aussi à tra-

vers sa politique d'informatisation et d'incorporation dans des réseaux, la dernière étape en la matière étant son entrée dans le SUDOC en juin 2006.

Toutefois, aujourd'hui, il n'y a pas besoin d'être un grand clerc, pour se rendre compte que cette bibliothèque, comme toutes les autres bibliothèques et en particulier les bibliothèques universitaires de recherche autant que d'enseignement, se trouve confrontée à une nouvelle situation qui va introduire une inflexion plus ou moins violente dans sa trajectoire. De façon assez prosaïque, cette inflexion sera liée à la nécessité, face à l'augmentation des coûts d'acquisition des ouvrages et surtout des revues internationales au regard de l'évolution de ses ressources budgétaires, de procéder à une amplification des processus de « rationalisation » des acquisitions suivant une véritable logique de campus interétablissements implantés dans une même zone géographique.

Mais, surtout, cette inflexion découlera de la numérisation généralisée des processus de production des connaissances et du développement à venir du multimédia. Pour ces prochaines années, le principal problème qui est ainsi posé collectivement aux bibliothèques est celui de la place que gardera le support papier dans la chaîne de production et de consignation des connaissances, au côté des supports numériques, le problème, pour chaque bibliothèque singulière, étant de **définir une stratégie** qui lui soit propre. En effet, alors que la notion de bibliothèque virtuelle était avancée depuis longtemps pour désigner une accessibilité aux supports de la connaissance à travers l'internet et les sites web, alors qu'étaient expérimentés avec plus ou moins de succès des « e-books » et que commençaient à apparaître des revues scientifiques électroniques téléchargeables au-delà des publications « off line » sur cédérom, la situation a brusquement évolué avec l'initiative annoncée par Google. Il est significatif que la réplique ne s'est pas faite sous la forme d'une incrédulité vis-à-vis de la faisabilité du projet, mais sous la forme de l'émergence de contre-projets, expression d'un **refus d'une domination**, soit par un concurrent, comme pour Microsoft, soit par une entreprise privée étrangère, comme pour le président de la BNF qui milite pour une

contre-offensive publique européenne. Les hostilités au projet sont plus liées à des questions de droit de propriété, de droit d'auteur, de « business model », de pouvoir et d'indépendance... ou de choix de moteur de recherche, qu'à des questions d'intérêt et de capacité à réaliser le projet. La question n'est donc plus de savoir si ce projet se fera, mais dans quelles conditions il se fera. En effet, pour la France seule qui n'est pas particulièrement en avance dans ce domaine, on connaît les éditions en ligne de *revues.org*, on connaît le projet en cours de démarrage du portail commun de publications scientifiques basé sur la plateforme HAL et développé par le CCSD*, on connaît des moteurs de recherche comme Électre ou Quaero ; enfin, on connaît le développement de Gallica sur le site de la BNF.

Compte tenu des orientations de la Fondation Maison des sciences de l'homme qui visent à favoriser le développement « d'un espace numérique de travail pour les chercheurs », qui toucheront aussi bien ses activités de recherche et développement que d'édition et de diffusion, et qui intéresseront le multimédia, la bibliothèque devrait pouvoir constituer un lieu d'expérimentation tant à travers ses équipements, qu'à travers l'aménagement de ses espaces physiques ou qu'à travers l'organisation des services susceptibles d'être offerts aux chercheurs. Il lui faudra donc déterminer à terme, l'importance des fonds dont elle voudra – ou devra – disposer en propre et qui seront consultables en local. Elle devra définir la place qu'elle fera aux possibilités d'accéder à des publications en ligne dans ses salles de lecture et d'éditer sur place les pages qui seront demandées. Mais elle devra aussi préciser la place qu'elle sera susceptible de faire, au côté des publications traditionnelles, à des supports multimédias. Elle devra, enfin, penser les services d'accompagnement qu'elle souhaitera offrir aux chercheurs, ces services pouvant se limiter à ses visiteurs en local, ou aller, par exemple, jusqu'à une assistance en ligne pour des chercheurs inscrits à la bibliothèque et ne s'y trouvant pas.

On voit donc que s'ouvre, à ce type de bibliothèque, une **grande variété de perspectives** qui, en fonction des options qui seront prises, pourront déboucher dans des délais relativement courts – par exemple aux échéances

La salle de lecture de la bibliothèque
après évacuation – des êtres vivants – en
respect du *droit à l'image*...
Photo de Christine Aubrée © FMSH, 2006

de 2010 – sur des modifications profondes
de configuration, de nature d'activité et,
d'une certaine façon, de profil de métiers.
Il en résulte que le personnel de la biblio-
thèque, en coopération avec les chercheurs,
développeurs d'outils et utilisateurs, sera
amené à conduire des réflexions en ce sens.
On ne peut que souhaiter qu'elles soient
menées en collaboration avec d'autres...

Alain d'Iribarne

* HAL - Hyper article en ligne

CCSD - Centre pour la communication scientifique
directe



*Alain d'Iribarne, administrateur de la Fondation Maison des sciences de l'homme
Directeur de la bibliothèque ✉ alain.diribarne@msh-paris.fr
FMSH ☎ 01 49 54 20 00 📠 21 33 📍 54 bd Raspail 75270 PARIS CEDEX 06*

De Braudel à Babylone. Créée au début des années soixante, installée depuis 1970 au 54 boulevard Raspail, dans le 6^e arrondissement de Paris, la bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) se veut, comme le souhaitait son initiateur, **Fernand Braudel**, attentive aux besoins et aux évolutions de la communauté scientifique, un lieu d'accueil et de ressources particulièrement adapté au travail des chercheurs en sciences humaines et sociales. La bibliothèque possède environ cent quarante mille titres de monographies, dont la moitié en langues étrangères : anglais, allemand, principalement, et aussi italien, espagnol, portugais... Sont privilégiés les ouvrages en langue originale, et les approches théoriques des principales disciplines des sciences humaines et sociales : histoire, sociologie, philosophie, anthropologie et ethnologie, économie, linguistique, psychologie et psychanalyse, sciences politiques... Des fonds spécifiques ont été développés et enrichis au cours des années : fonds d'études nord-américaines, fonds d'histoire ouvrière et sur l'autogestion, fonds sur les rapports sociaux de sexe (études sur le genre), linguistique théorique, philosophie analytique, et un fonds allemand, riche en histoire et philosophie – l'enrichissement de ces derniers est une des priorités de la bibliothèque. Le fonds d'ouvrages de références compte près de cinq mille titres : catalogues de grandes bibliothèques françaises et étrangères, bibliographies analytiques rétrospectives et courantes, encyclopédies et dictionnaires spécialisés, répertoires biographiques. Un nombre croissant de ces outils est accessible sur cédérom ou *via* l'internet. La bibliothèque met également à la disposition de ses lecteurs plus de six mille thèses, soutenues – en quasi totalité – à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) depuis 1987, de nombreux rapports de recherche, des tirés à part, ainsi que des collections de publications universitaires provenant d'institutions avec lesquelles la FMSH entretient des partenariats scientifiques. Le fonds de périodiques, déjà signalé dans le Système universitaire de documentation, comprend environ dix mille titres, dont mille huit cents couramment reçus. Les trois quarts sont en langues étrangères, anglais et allemand principalement. Les années anciennes de certaines revues ont été acquises en réimpression. Cinq cents titres sont d'ores et déjà, partiellement ou totalement, consultables en ligne. Le développement de l'accès électronique aux périodiques constitue une des priorités de la bibliothèque. Les acquisitions – en moyenne trois mille cinq cents titres par an – sont faites en concertation avec des chercheurs spécialistes des différents domaines des SHS, afin de suivre au plus près l'actualité et les nouvelles orientations de la recherche et d'assurer la cohérence et le niveau des fonds. Les achats sont appuyés par de nombreux dons et legs, parmi lesquels des bibliothèques de travail de chercheurs : **Raymond Aron, Pierre Bourdieu, Jean-Louis Flandrin, Lucien Febvre, Lucette Valensi...** Le catalogue de la bibliothèque de la FMSH est informatisé depuis 1998, avec un service intégré de gestion de bibliothèque (SIGB *Horizon* de la société SirsiDynix) dont tous les modules complètement développés sont installés et utilisés. Un partenariat a été mis en place avec deux bibliothèques de l'EHESS, celle du *Centre de recherche politique Raymond-Aron* et celle du *Laboratoire de démographie historique* dont les catalogues sont consultables en ligne, comme celui de la bibliothèque de la FMSH, sous un portail commun, *Babylone*. La bibliothèque est accessible, gratuitement, à un public de niveau postdoctoral français et étranger, aux enseignants du supérieur et aux chercheurs institutionnels de toutes disciplines. Elle reçoit les étudiants inscrits en doctorat sous la direction d'un enseignant de l'EHESS. Elle accueille également des lecteurs occasionnels – majoritairement des étudiants d'universités, à la recherche de documents spécifiques qu'ils ne peuvent trouver dans les bibliothèques auxquelles ils ont normalement accès. Un grand tiers du lectorat de la bibliothèque est constitué de chercheurs et d'enseignants étrangers invités par la FMSH dans le cadre de ses programmes de recherche, ou par l'EHESS, et de bénéficiaires de bourses – *Diderot, Mellon, Braudel...* La consultation des documents (dont la plupart sont conservés en magasins) se fait ordinairement sur place : la salle de lecture offre plus d'une centaine de places assises. Le prêt des ouvrages est consenti aux membres des équipes de recherche domiciliées à la FMSH ou à l'EHESS, ainsi qu'aux chercheurs invités par la Fondation. La bibliothèque compte à ce jour plus de trois mille lecteurs inscrits.

Les activités de la bibliothèque de la FMSH sont réparties en 5 secteurs.

☎ 01 49 54 20 60 📠 01 45 48 83 53

Acquisitions - Florence Rouiller ✉ rouiller@msh-paris.fr

Base - Yveline Moreau ✉ yvelinem@msh-paris.fr

Catalogage - Annie Gérandi ✉ agerandi@msh-paris.fr & Jeanne Longevialle ✉ longevia@msh-paris.fr

Périodiques - Danièle Valette ✉ valette@msh-paris.fr

Service public - Martine Ollion ✉ martine.ollion@msh-paris.fr

Chiffres-clés du Sudoc

État de la base

La base au 1^{er} avril

6 556 422 notices

bibliographiques localisées

1 484 793 notices d'autorité

20 085 285 localisations*

État de l'activité

Activité pendant le trimestre ... du 1^{er} janvier au 31 mars

435 711 connexions professionnelles

4 693 049 recherches publiques

80 213 demandes de prêts entre bibliothèques - **62 969** demandes satisfaites

Cf. Stéphane Rey, administrateur de « Webstats », la base de statistiques du Sudoc

webstats@abes.fr

* Une localisation correspond au signalement d'un document dans un établissement RCR du réseau du Sudoc sans tenir compte du nombre d'exemplaires – RCR : Répertoire des centres de ressources.

Actu

2006 : l'année des PRES ?

Tout un dossier est consacré à cette question dans un tout nouveau magazine, **l'Officiel de la recherche et du supérieur**, l'ORS, « une publication de l'AEF, la seule agence de presse spécialisée sur la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur, l'emploi et la formation professionnelle ». www.lors.fr

« Quels sont les traits spécifiques de **la répartition de l'enseignement supérieur et de la recherche** sur le territoire ? En quoi consistent les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) ? [...] »

Un "Tour de France" des projets de PRES est l'occasion d'esquisser une typologie, et de revenir également sur les [...] Fondations de coopération scientifique ou encore les EPCS, ainsi que (sur) des fiches présentant les GIP, les Fondations, et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

[...] Ce dossier vous permettra de mieux comprendre ce qui devrait être le "débat" majeur de l'année 2006. » Cf. le n° 3 du Magazine de l'ORS (5.1.2006), Jean-Michel Catin

jean-michel.catin@lors.fr

☎ 01 53 10 39 48

Les BU séduites par le numérique

« Après des débuts lents et timides, **les ouvrages électroniques** renforcent aujourd'hui leur présence **dans les bibliothèques universitaires**, soutenus par les bibliothécaires et convoités par les opérateurs privés qui commencent à s'intéresser sérieusement à ce marché.

"Il a fallu du temps pour changer les habitudes, mais maintenant personne ne reviendrait en arrière."

Pascal Schmitt, bibliothèque de l'université de Bourgogne.»

Cf. *La lettre de Livres Hebdo* (format HTML) 12 janvier 2006

Lancement d'une lettre de liaison mensuelle

« L'Agence bibliographique nationale a décidé de lancer une **lettre de liaison électronique**, pour mieux communiquer avec les professionnels du livre. Elle sera envoyée mensuellement aux abonnés [...] (et) consultable sur le site de la BNF, dans la rubrique "Professionnels". »

Cf. Agence bibliographique nationale (5.1.2006), Élisabeth Kiremitdjian

Elisa.kiremitdjian@bnf.fr

Agenda

Avril

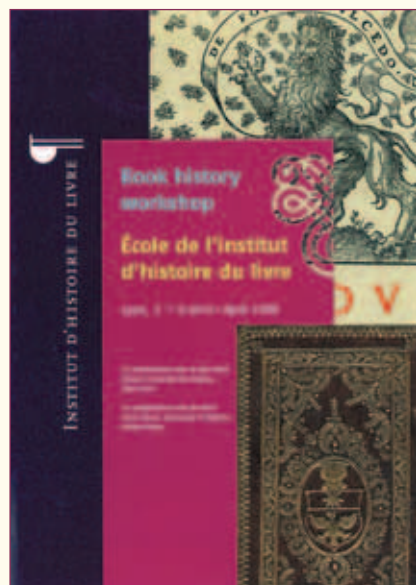
Du lundi 3 au jeudi 6
École de l'Institut d'histoire du livre

À Lyon, la 5^e séance annuelle de l'École de l'Institut d'histoire du livre offre, en collaboration avec la Rare Book School, Université de Virginie, quatre cours de perfectionnement destinés aux spécialistes de l'histoire du livre et de la communication graphique.

Cf. ihl@enssib.fr

IHL Musée de l'imprimerie
13 rue de la Poulailleterie
69002 LYON CEDEX

École de l'Institut d'histoire du livre



Graphisme : Olivier Umecker



Agenda

Les CR du Sudoc-PS à l'ABES

La plupart des bibliothèques françaises participent au Système universitaire de documentation pour les publications en série, par l'intermédiaire de leurs centres régionaux (CR). Leurs responsables se réunissent annuellement, à l'invitation de l'ABES, pour évoquer les missions qui leur sont dévolues. Cette année, ce sont les missions d'animation et d'information, ainsi que d'administration du réseau des bibliothèques qui sont au programme, et sur lesquelles interviennent respectivement les responsables du CR 40 – Limousin (Catherine Gandois) et du CR 46 – Midi-Pyrénées (Hervé Petit). Parallèlement, un point est fait sur le prêt entre bibliothèques pour les établissements non déployés, sur « Webstats », l'outil statistique du Sudoc, sur la création par l'ABES de produits dérivés à la demande, et sur l'ISSN.

Juin

Du vendredi 9 au lundi 12 **Congrès de l'ABF – le LIX (52) !**

« **Demain la bibliothèque** » tel est le titre de ce congrès de l'Association des bibliothécaires de France, qui fêtera le centenaire de l'association et qui a pour ambition de dessiner les bibliothèques du futur, avec un colloque international, un salon professionnel, un forum de l'innovation et... la grande fête du centenaire !

☑ **Congrès de l'ABF** à Paris – Porte de Versailles
Association des bibliothécaires français - ABF ☎ abf@abf.asso.fr
☎ 01 55 33 10 30 📠 10 31 📍 31 rue de Chabrol 75010 PARIS

Lundi 19 **Les sept de 2006**

Les établissements de la 5^e vague débutent dans le Sudoc. Après neuf semaines de préparation (consacrées à l'inventaire des postes à déployer, aux procédures d'inscriptions aux formations et à la définition du périmètre des bibliothèques) et dix semaines de déploiement (consacrées aux formations des catalogueurs, des responsables de prêt entre bibliothèques et des coordinateurs locaux) les sept nouveaux établissements* font officiellement leur entrée dans le réseau du Sudoc, et peuvent commencer à cataloguer leurs nouvelles acquisitions dans la base.

***Une vague d'originalité : quand les sept de 2006 apportent du sang neuf**

(Voir *Arabesques* n° 41, janv. - fév. - mars 2006).

Parallèlement à leurs missions documentaires, assurées avec sérieux et rigueur, les bibliothèques de ces établissements nous surprennent par des initiatives originales ou des positionnements courageux et innovants :

- à la MSH Paris, c'est la même personne, Alain d'Iribarne, qui occupe les fonctions d'administrateur de l'établissement et de directeur de la bibliothèque ;
- à l'École française d'Athènes, avant le déploiement, les périodiques étaient déjà

signalés dans le catalogue du Sudoc, grâce au travail d'Emmanuelle Rauzy, responsable du *centre régional 67* ;

- à l'IUFM de Bretagne, le livre était au cœur d'un cycle de conférences, de janvier à mars 2006 ;
- à l'IUFM de Paris, les ressources en ligne sont mises à l'honneur, et pour chaque discipline, le futur enseignant trouvera une offre de documents pédagogiques numérisés ;
- à HEC, des guides méthodologiques, généraux et thématiques, sur la recherche documentaire sont à la disposition des étudiants ;
- à l'ENS-Ulm, les lecteurs peuvent « adopter » un livre : en participant aux frais

d'entretien et de reliure, ils sont ainsi associés à sa restauration ;

- au GET (Groupe des écoles des télécommunications), une grande importance est accordée aux archives, pour des raisons administratives et juridiques, mais aussi pour répondre aux besoins des historiens : un service spécialisé, l'@rchivithèque, s'occupe de prodiguer conseils et renseignements aux archivistes... et aux autres.

Avec cet inventaire à la Prévert, nous voulions saluer ces collègues, qui, comme beaucoup d'autres bibliothécaires du réseau, continuent à faire rimer profession avec passion.

Journées réseau Sudoc

à Montpellier

Au programme des *Journées réseau 2006* : les évolutions du Sudoc et de son architecture technique, le point sur la normalisation, la présentation de l'application et du réseau STAR, les nouveautés du portail du Sudoc, la conversion rétrospective du Catalogue général des manuscrits (CGM) et le catalogue multiécriure.

À l'issue de ces journées, les présentations sont disponibles en ligne sur le site de l'ABES.

Mai

Le mercredi 31 mai et le jeudi 1^{er} juin **i-expo 2006**

Ce salon de l'information numérique et de la veille et intelligence économiques avait reçu plus de 6 000 visiteurs de 32 pays en 2005. Il rassemble 102 exposants dont l'ABES qui accueillera les visiteurs sur son stand situé allée D.

L'AG de l'ADBS

L'Association des professionnels de l'information et de la documentation tiendra son assemblée générale le 31 mai de 12 h à 14 h à l'occasion du salon i-expo au CNIT-La Défense. Cette réunion est ouverte aux adhérents de l'ADBS.

☑ **I-expo 2006** au CNIT Paris-La Défense



ETD à Québec

Du 7 au 10 juin
à Québec – Canada

Le IX^e symposium international sur les thèses et mémoires électroniques

(ETD 2006) se tient à Québec et a pour thème : « *Ouvrir l'accès à la communication savante : les mémoires et thèses électroniques, les dépôts institutionnels et leurs créateurs* »

Organisé par le Networked Digital Libraries of Thesis and Dissertations (NDLTD) et la bibliothèque de l'Université de Laval, le programme est organisé autour de cinq axes :

- *Open Access*
- *Open Source*
- *Propriété intellectuelle*
- *Dépôt institutionnel et thèses électroniques*
- *Questions techniques et normatives*

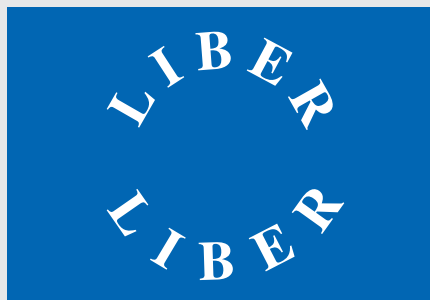
C'est la première fois qu'une conférence sur les thèses électroniques (ETD) se tient dans une région francophone, fournissant ainsi une occasion unique d'étendre la communauté des ETD et de découvrir comment les universitaires francophones abordent les questions propres aux thèses électroniques et à la propriété intellectuelle dans notre contexte actuel d'un accès de plus en plus ouvert.

À noter : deux propositions de communications ont été effectuées, une par l'ABES afin de présenter STAR, outil de signalement et d'archivage des thèses électroniques françaises, une autre au titre du groupe AFNOR, concernant la recommandation TEF, métadonnées des thèses électroniques françaises.

Pour information : afin de faciliter le partage d'expériences, la conférence offrira un service de traduction simultanée (anglais/français). Les préinscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 avril. Tous les renseignements sont accessibles à l'adresse suivante : <http://www6.bibl.ulaval.ca:8080/etd2006/pages/etdwards.jsf>

Toutes les conférences ont lieu : Hôtel Palace Royal, 775 av. Honoré-Mercier Vieux-Québec, Québec, Canada, G1R 6A5.

LIGUE DES BIBLIOTHÈQUES EUROPÉENNES DE RECHERCHE



«LIBER représente et encourage les intérêts des bibliothèques de recherche en Europe. Le but général de LIBER est d'aider les bibliothèques de recherche en Europe à organiser un réseau fonctionnel par-delà les frontières nationales [...].»

LIBER compte 360 membres dont 40 en France
Cf. <http://www.kb.dk/liber/>

Interviendront à Uppsala, entre autres :

- Jean-Noël Jeanneney, président de la BNF
- Christiane Baryla (BNF) sur la politique de prévention des désastres naturels à la BNF
- Ronald Milne, directeur de la BU d'Oxford, sur le projet Google
- Eva Muller (BU d'Uppsala - projet DIVA) sur les thèses électroniques
- Stephen Town (Université de Cranfield) sur Libqual
- Kaisa Sinikara (Université d'Helsinki) sur l'évaluation dans les BU
- Gitte Larsen (École royale des bibliothèques et sciences de l'information de Copenhague) sur le rôle de la formation continue pour anticiper le nouveau rôle des bibliothèques de recherche
- Daniel Renoult, doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, sur l'organisation des BU françaises
- Hans Roes (BU de Brême) sur le développement des collections dans le contexte de l'accès ouvert et de la numérisation de masse
- Klaus Kempf (Bibliothèque de l'État de Bavière) sur Vascoda
- Wim van Drimmelen (Bibliothèque royale de La Haye) sur le rôle d'archivage électronique de la Bibliothèque royale...

LIBER à Uppsala

Juillet 2006

Du mardi 4 au samedi 8
à Uppsala – Suède

Le congrès de la Ligue européenne des bibliothèques de recherche – LIBER – aura lieu cette année du 4 au 8 juillet à Uppsala (Suède).

Le thème : « *Turning the library inside out* » – *La bibliothèque sens dessus dessous*

Le programme détaillé et le formulaire d'inscription se trouvent sur : <http://www-conference.slu.se/LIBER/index.htm>
Date limite d'inscription : 10 mai 2006